



n° 31 / automne 2019



Enregistrement de l'émission La maison France 5 à Nantes et ses environs france.tv • franceboisforet.fr



En partenariat avec

LA
MAISON
FRANCE
5 -

SILENCE,
ça pousse!



Actualité des programmes soutenus par l'Interprofession nationale France Bois Forêt

Photos : Philippe Dupuy/Croissanceimage pour France Bois Forêt



Photo : JE Henné

Chers collègues,

L'interprofession nationale est un espace de travail et d'endurance au service de notre filière forêt-bois. Nos missions consistent à identifier les axes de progrès qui serviront à développer le plus largement possible l'innovation technique et à valoriser les formidables atouts de nos forêts et du matériau bois.

Les Jeux olympiques et paralympiques en 2024 ainsi que la reconstruction de la charpente de Notre-Dame de Paris nous font redoubler d'énergie en Recherche et Développement pour contribuer au développement économique de nos professionnels. On notera que la veille économique mutualisée (VEM) devient un véritable outil statistique à votre service.

Ce magazine est le vôtre, il est l'actualité des programmes financés grâce à la contribution interprofessionnelle obligatoire ; cette CVO a pour premier Devoir de vous rendre compte chaque trimestre sur ce format papier et numérique avec franceboisforet.fr.

Merci de votre lecture fidèle et de votre confiance.

Michel DRUILHE
Président

**La Lettre B est le magazine d'information de la filière forêt-bois
des programmes réalisés grâce aux financements
de la Contribution Interprofessionnelle Obligatoire dite « CVO ».**



Notre lettre d'information est également adressée par message électronique auprès de 28 000 destinataires et téléchargeable sur notre site Internet franceboisforet.fr



Essences de bois de pays. Photo : Adanbois

2	Édito de Monsieur Michel Druilhe, président de l'Interprofession nationale France Bois Forêt	26	EXTRAIT DE LA REVUE FORÊTS DE FRANCE N° 622, AVRIL 2019
PARTENARIATS FRANCE BOIS FORêt ET FRANCE TÉLÉVISIONS		30	BOIS-ÉNERGIE Tout savoir sur le bois-énergie
4	INTERVIEW Rencontre exclusive avec Stéphane Thébaut, journaliste et animateur de l'émission <i>La maison France 5</i>	31	INNOVATION Un concours national inédit
6	CHRONIQUE D'UN TOURNAGE Vues backstage* de l'émission spéciale bois tournées les 18 et 19 juin à Nantes et dans ses environs.	32	MARCHÉ Construction bois : le vent en poupe !
10	RENCONTRE Stéphane Marie, présentateur de l'émission <i>Silence, ça pousse !</i> : « Le jardin est devenu un endroit où s'organise la nature. »	34	ENVIRONNEMENT Rémunerer le carbone forestier par le marché volontaire
11	DES « AMBASSADRICES » EN PREMIÈRE LIGNE POUR LA FORêt FRANÇAISE	38	LABELLISATION La forêt des Volcans de Martinique : première Forêt d'Exception d'outre-mer
14	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT De nouvelles perspectives pour le peuplier	40	ACTUALITÉ Notre-Dame de Paris : des pièces de charpente quasi grande nature
REBOISEMENT		42	SALON Cities to Be : le bois au diapason de la construction durable
18	Plantons pour l'avenir...	44	CONCOURS Naissance d'un plateau TV en bois français
19	Réseau AForce : adapter les forêts au changement climatique	47	CVO
20	Signé Chalfrax	<small>* Littéralement, « derrière la scène », terme technique désignant couramment les activités qui ont lieu en coulisses.</small>	
21	Sachons planter pour demain !		
22	Scolytes : la filière forêt-bois se mobilise		
23	ÉCONOMIE Veille économique mutualisée : un dispositif stratégique		

* Littéralement, « derrière la scène », terme technique désignant couramment les activités qui ont lieu en coulisses.



ÉDITEUR : FRANCE BOIS FORêt - 120 AVENUE LEDRU-ROLLIN - 75011 PARIS - FRANCEBOISFORET.FR **SERVICE GESTION CVO :** 03 28 38 52 43
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : MICHEL DRUILHE - **ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO :** JEAN-EMMANUEL HERMÈS, JEAN LOEPER, HENRY DE REVEL, ERIKA VÉRON, PHILIPPE DUPUY/CROISSANCE IMAGE **RÉALISATION :** ÉDITIONS DES HALLES **RÉDACTION :** SOPHIE BOUILLARD **MAQUETTE :** DAPHNÉ SAINT-ESPRIT **SECRÉTARIAT DE RÉDACTION :** DIDIER CHATELAIN **ADMINISTRATION :** 2 RUE DU ROULE - 75001 PARIS - D.CHATELAIN@EDITIONS-DES-HALLES.FR **PHOTOGRAPHIE ET IMPRESSION :** AUBIN IMPRIMEUR - CHEMIN DES DEUX-CROIX - CS70005 - 86240 LIGUGÉ - AUBIN IMPRIMEUR participe à la préservation de l'environnement et a reçu le label IMPRIM'VERT - **LA LETTRE B EST IMPRIMÉ SUR PAPIER PEFC** **TIRAGE :** 30 000 EXEMPLAIRES - N° ISSN : 2267-4632 **DÉPÔT LÉGAL :** 4^e TRIMESTRE 2019 **EN COUVERTURE :** PARTENARIAT FRANCE BOIS FORêt/FRANCE TÉLÉVISIONS, CHRONIQUE DU TOURNAGE DE L'ÉMISSION DE 107 MINUTES SPÉCIALE BOIS DE LA MAISON FRANCE 5 ANIMÉE PAR STÉPHANE THÉBAUT. PHOTOS : PHILIPPE DUPUY-CROISSANCE IMAGE POUR FRANCE BOIS FORêt. **LA LETTRE B N°31 EST ROUTÉ AVEC QUESTIONS RÉPONSES BOIS ÉNERGIE.**

Rencontre exclusive avec Stéphane Thébaut, journaliste et animateur de l'émission *La maison France 5*

« *La tradition de l'émission La maison France 5, que vous animez, est de donner carte blanche à vos invités... Pour une fois, c'est à vous, Stéphane Thébaut, que nous donnons carte blanche pour nous parler du bois, et du bois de France en particulier... »*

► Stéphane Thébaut, animateur de *La maison France 5*, avec Michel Druilhe, président de France Bois Forêt, devant le Bâtiment B lors de l'émission spéciale tournée à Nantes en juin dernier.



Photo : Philippe Dupuy

En presque vingt ans d'émissions, votre regard sur le bois dans la construction a-t-il évolué ? Cette évolution se retrouve-t-elle dans *La maison France 5* ? J'ai un attachement très personnel pour le bois. Je me suis toujours senti plus à mon aise dans une maison en bois que dans une bâtie maçonnée. Il y a l'odeur, l'âme, quelque chose de vivant dans le bois que l'on ne retrouve pas avec d'autres matériaux.

En dix-neuf ans, j'ai pu constater l'émergence de différents modes constructifs bois. Ce qui fait que les habitations bois ne sont plus cantonnées à certaines régions et se trouvent aussi bien en montagne qu'en bord de mer.

L'engouement pour l'émission *La maison France 5* ne se dément pas. Comment expliquez-vous cette « magie » ?

Cette émission parle techniques, construction, rénovation, tendances, décoration. Mais, à la base, il s'agit d'une histoire humaine. Chaque maison est différente, elle est le reflet d'un parcours personnel, d'une personnalité, de toutes les personnalités qui s'y côtoient.

Lorsque j'entre dans l'une d'elles, j'essaie aussi d'« entrer » dans la tête du propriétaire pour comprendre sa démarche. Et nous avons pris le parti de rencontrer des professionnels, tous secteurs confondus, et de leur donner la parole afin d'attirer l'attention des téléspectateurs sur ce qu'il convient de faire et ce qui est à éviter. Personnellement, j'ai toujours baigné dans cet univers, entouré de gens attentifs à concevoir un logis bien pensé et conçu dans les règles de l'art. À commencer par mon père, un bricoleur averti.

Quelles suggestions pourriez-vous nous faire pour développer davantage l'intérêt des consommateurs pour le bois ?

Je ne suis ni juge, ni partie. J'aurais juste envie de dire : « Faites l'expérience ! Et surtout, allez voir comment ces habitats ont évolué. » Il y a trente ans, une maison en bois se résumait souvent à une « caisse » pleine de nuisances sonores liées au manque d'isolation des planchers entre étages, à l'absence de dalles béton... Ce n'est plus le cas. En outre, c'est un habitat qui respire

LA MAISON FRANCE 5 –

- Diffusion sur France 5 chaque vendredi à 20 h 50
- Rediffusion le samedi à 11 h 10
- À revoir en replay sur france.tv/france-5/la-maison-france-5



Photos : Jean Loepel

► Stéphane Thébaut, animateur de l'émission *La maison France 5*, et, à sa gauche, Jean-Marc Frantz, coproducteur et créateur de l'émission, lors du conseil d'administration de France Bois Forêt, le 18 avril dernier.



et où l'on se sent bien, contrairement à d'autres constructions qui donnent le sentiment d'être dans une « cocotte-minute ». Je ne peux qu'en montrer des exemples...

Comment, selon vous, convaincre les donneurs d'ordre, élus, architectes, de choisir le bois et, plus précisément, le bois de France ?

Je pense qu'il faut respecter l'histoire et les traditions constructives des régions. Cela dit, dans un environnement urbain, on peut inciter les donneurs d'ordre à s'orienter vers le bois. Longtemps, il y a eu une certaine frilosité à l'égard du bois, notamment en termes de tenue au feu... Pourtant, les sapeurs-pompiers vous expliqueront préférer lutter contre l'incendie d'une maison en bois qui va se consumer lentement, plutôt que contre celui d'une construction en béton qui, elle, risque de s'écrouler. Je suis assez attentif à la notion de filière locale et de matériaux biosourcés. Faire appel à des artisans locaux, à des essences locales facilite énormément les choses à mon sens.

La collaboration de l'émission *La maison France 5* avec l'Interprofession nationale France Bois Forêt est-elle une première dans l'histoire de ce rendez-vous ? Que faut-il en retenir ?

Notre intérêt pour le bois n'est pas une nouveauté en soi. Ce qui l'est, en revanche, c'est cette ouverture, décidée avec France Bois Forêt, sur les métiers associés au bois. Et ça commence par la graine plantée et l'arbre récolté puis transformé... C'est une première que l'on puisse s'associer à un organisme officiel et représentatif, qui recense de très nombreuses activités de la filière forêt-bois, et j'en suis ravi.

Nous rencontrons, notamment dans la rubrique sur les artisans, des professionnels (scieurs, charpentiers, menuisiers...) très compétents dans leur domaine. À nous de les aider à montrer au plus grand nombre leurs métiers, leur savoir-faire, le sens des évolutions... Notre objectif est d'éclairer le grand public sur ces métiers et leurs déclinaisons possibles, pour qu'ils puissent à leur tour tenter l'aventure du bois.

Pour conclure, je dirais que j'ai rencontré des gens passionnés et passionnantes... Et cela continue ! ◆

Pour en savoir plus :

- france.tv/france-5/la-maison-france-5
- franceboisforet.fr
- france.tv/vie-quotidienne/deco-maison/france-bois-foret

La maison France 5 : spécial Bois

De l'autre côté de la caméra !

- Visite d'une maison Pop-up (voir encadré ci-dessous) sous toutes les coutures avec Fabien Chavignaud, architecte.

Maison Pop-up :

maison qui respecte les critères énergétiques d'une maison passive, c'est-à-dire parfaitement isolée et sans surchauffe.

Émission spéciale bois : l'équipe de tournage !

- Producteur : Patrice Aroun
- Réalisateur : Safari Tsige-Vidalie
- Assistant réalisateur : Pierre Plantureux
- Chefs opérateurs prises de vues : Pascal Roul, Guillaume Borrelli
- Chef opérateur prises de son : Karim Chenini
- Régisseur : Samuel Halfon



Vues *backstage** de 107 minutes de film tournées en deux jours, les 18 et 19 juin 2019, à Nantes et dans ses environs.

Photos et texte : Philippe Dupuy-Croissanceimage pour France Bois Forêt

C'est en un temps record pour six à huit plateaux sur des lieux différents que cette émission a été tournée. Grâce à une préparation minutieuse de longue date, tout était en place au moment du clap pour que chaque intervenant s'exprime le plus naturellement possible. Regards depuis l'autre côté de la caméra sur le savoir-faire d'une équipe de haute volée, qui a tout prévu au millimètre pour laisser place à l'improvisation en temps voulu !



Préparatifs du tournage dans la maison Pop-up (Savenay). La mise en place et les réglages des matériels sont une étape essentielle au bon déroulement des tournages, qui se succéderont tambour battant.



Réalisation de gros plans et plans de coupe. Pendant que d'autres préparent le prochain plateau, des images sont tournées et viendront agrémenter voix off et commentaires.

* Littéralement « derrière la scène », terme technique désignant couramment les activités qui ont lieu en coulisses.



Conversation « naturelle » avec Stéphane Thébaut. Fabien Chavignaud, architecte, présente la maison Pop-up sous toutes ses coutures. La technique sait se faire oublier. Place au dialogue. Questions et réponses du tac au tac. Une des forces de l'équipe est de mettre en confiance chaque intervenant... et ça marche ! La plupart des séquences seront tournées en une seule fois.



Enregistrement de voix off avec Stéphane Thébaut. Le choix des mots, le choix du décor, encore une fois. Quoi de mieux pour l'ambiance et l'inspiration qu'un sous-bois...



Préparation du prochain plateau (Nozay). Avant tournage, chaque séquence fait l'objet d'un tour d'horizon et d'explications techniques. Ici, Pascaline Gorrée, dirigeante de Bourdaud SA, explique à Stéphane Thébaut le fonctionnement d'une des nombreuses machines qui équipent la scierie.



Silence, ça tourne ! Pascaline Gorrée explique avec passion le circuit complet des grumes de chêne jusqu'aux produits finis. Si les opérateurs sont, eux aussi, très concentrés sur leurs objectifs malgré les plus de 35°C à l'ombre, il faut savoir que, hors-champ, la grue qui est à seulement quelques dizaines de mètres soulève avec force des grumes de plus d'une tonne. Gageons qu'au son final, ce « détail » sera à peine perceptible !

PARTENARIAT / CHRONIQUE D'UN TOURNAGE



Plan large de profil ou plan serré de face ? L'art du tournage en prévision de l'art du montage. Que restera-t-il de cette séquence de déambulation avec Pascaline Gorrée et Stéphane Thébaut ? Rendez-vous devant l'écran pour retrouver ce plan de visite de l'entreprise, tourné en extérieur. Mais où se cache la seconde caméra ? Et si c'était un drone ?

« Les essences de bois à la loupe », avec Franck Michaud, enseignant-chercheur matériaux composites au laboratoire d'anatomie du bois de l'ESB**. Parallèlement aux explications détaillées des propriétés du bois, plusieurs plans d'illustration sont tournés au plus proche de la matière... À découvrir dans le film !



L'atelier de l'École supérieure du bois est présenté par Arnaud Godevin, directeur de l'ESB. Pour ce face-à-face entre notre hôte et Stéphane Thébaut, les deux caméras en action permettront de refléter la dynamique de la scène, tandis qu'en arrière-plan, des étudiants (hors cadre) interviennent sur les nombreuses machines à leur disposition.

Halle technologique de l'ESB avec Francesca Lanata, enseignante-rechercheuse en construction. Tout comprendre pour ne rien laisser sans réponse, telle pourrait être l'une des devises de Stéphane Thébaut, qui a non seulement l'art de poser les questions, mais aussi de mettre ses interlocuteurs à l'aise jusqu'à faire oublier la présence de la caméra à 2 mètres !

** École supérieure du bois et des matériaux biosourcés



Autre cadre, autre plateau, avec cette maison rénovée (Nantes). Catherine Malleret et Xavier Bouanchaud, architectes, se tiennent en place pour les réglages de « lumière et cadre caméra ». Pendant ce temps, Michel Druilhe, président de France Bois Forêt, évoque les prochaines séquences avec Patrice Aroun, producteur de l'émission. Sur la gauche, Stéphane Thébaut révise mentalement son entrée et son texte qui, une fois encore, seront réglés à la virgule près.



La déambulation à son terme. À quel autre endroit qu'au pied du célèbre *Bâtiment B*, siège d'Atlanbois, interprofession régionale, la déambulation pouvait-elle se terminer ? Un décor plus que naturel pour développer les messages de la filière forêt-bois sous le regard attentif du réalisateur aux commandes de la caméra autoportée.



La fameuse déambulation qui ouvre les émissions de *La maison France 5*. Le ton est donné, l'enthousiasme naturel de Stéphane Thébaut est communicatif auprès de Michel Druilhe. Rien ne viendra perturber l'enchaînement des plateaux successifs... et pourtant, cette séquence est réalisée à la fin des deux jours de tournage ! Grâce à une connaissance parfaite de « son » émission, l'animateur annoncera des événements qui ont déjà été filmés avec une aisance si naturelle... que cela en devient presque une aide au montage !



Bâtiment B de l'intérieur. Rien ne saurait résister à l'œil du réalisateur. Pas même un train à prendre, contre un plan d'illustration supplémentaire à « mettre dans la boîte ». Enthousiasme jusqu'au bout. *Bâtiment B* est décidément irrésistible !

Nos félicitations à l'équipe de La maison France 5 qui a mené ces deux jours de tournage avec enthousiasme, et un grand merci aux intervenants qui ont accueilli l'équipe et tout mis en œuvre pour mener à bien ces séquences denses et riches de messages pour la filière forêt-bois !

Trois chaînes sur lesquelles visionner cette émission spéciale bois de 107 minutes en scannant ces flashcodes

- france.tv :



- Youtube/France Bois Forêt :



- franceboisforet.fr :



Stéphane Marie : « *Le jardin est devenu un endroit où s'organise la nature.* »

« Silence, ça pousse ! est née d'une envie très ancienne.
Et vingt ans après, la passion est restée intacte. »

Le présentateur Stéphane Marie nous raconte cette émission de France 5, qui fleure bon la nature et s'invite en forêt.



- Diffusion sur France 5 le vendredi à 22 h 20
- Rediffusion le samedi à 10 h 10
- À revoir en replay sur france.tv/france-5/silence-ca-pousse

Pour en savoir plus :

- france.tv/france-5/silence-ca-pousse
- franceboisforet.fr ou scannez ce flashcode



- france.tv/vie-quotidienne/deco-maison/france-bois-foret



Comment expliquez-vous le succès de *Silence, ça pousse !* ?

Nous avons senti la manière dont le jardin ou, plutôt, l'envie de jardin, évoluait. L'émission, de 13 minutes dans un premier temps, est passée à 52 minutes en quinze ans. Ce qui nous a laissé le temps d'apprendre à grandir. Au départ, sur un concept pratique, nous avons peu à peu poussé les portes du jardin et embrassé d'autres sujets plus sociétaux. Grandir, c'est aussi acquérir une pertinence sur un sujet.

« Les "Ambassadrices" des métiers de la forêt (à découvrir pp. 11 à 13) ont un véritable savoir-faire ! Bien exercées, ces professions honorent le bois. »

Tout cela fait que *Silence, ça pousse !* a aujourd'hui 20 ans...

Les « Ambassadrices » (voir pp. 8 à 10 La lettre B n° 30, pp. 11 à 13 dans ce numéro) de France Bois Forêt vous ont-elles révélé des faces cachées de la forêt, tant dans son exploitation que dans les usages du bois ?

J'ai beaucoup aimé cette immersion dans les métiers de la forêt. Ce fut l'occasion de découvrir la sylviculture sous toutes ses facettes, car la forêt est un lieu un peu inconnu sous cet angle... Et puis ces ambassadrices sont des personnalités attachantes. Pratiquement toutes issues de ce milieu, elles ont un véritable amour des arbres, ainsi qu'un savoir-faire ! C'est intéressant de voir quelles connaissances et quels talents ces métiers convoquent en effet. Bien exercés, ils honorent le bois. Notre rôle est d'enrichir la perception que l'on a d'un métier pour distancier la vision un peu caricaturale que l'on pourrait en avoir.

Au-delà de la rencontre avec un public qui partage votre passion, pensez-vous être un passeur de bonnes pratiques ? Je l'espère, sinon, j'arrête tout de suite ! La meilleure manière d'être passeur, c'est d'être passionné. Et je crois que je le suis encore. ◆



Des « Ambassadrices » en première ligne pour la forêt française

Pour en savoir plus :

découvrez l'intégralité
de ce portrait en scannant
le flashcode ci-contre



**CLAUDINE JOSSO, DIRECTRICE DE LA SCIERIE ÉPONYME
À MALANSAC, DANS LE MORBIHAN (56)**

Les entreprises liées au bois sont souvent affaire de famille. Un adage que confirme le parcours de Claudine Josso qui, titulaire d'un master 2 en psychologie clinique et à la tête d'un cabinet de conseil en management des entreprises, revient au bois par attachement familial.

Je n'étais pas destinée à cela. Avec ma mère, j'ai pris la suite de mon père, après son décès. Nous avons travaillé toutes les deux, puis elle a pris sa retraite ; j'ai donc repris cette direction seule. Très souvent, les entreprises dans le bois se transmettent de père en fils. Beaucoup ont un noyau familial, une histoire familiale. C'est plus rare de voir des femmes à la tête d'une scierie. Les métiers du bois sont principalement des métiers d'homme. La direction, dans le temps, était tenue par un homme, qui était le technicien et le commercial, il savait et pouvait tout faire. La femme était souvent dans l'ombre, à la gestion.

Les qualités que l'on demande à un chef d'entreprise sont les mêmes, que l'on soit femme ou homme. Dans la pratique, c'est différent. Une femme peut apporter un peu de souplesse par rapport à une rigueur masculine. C'est cette différence-là qui peut harmoniser des milieux, un climat. La technique et l'automatisation des postes ont fait énormément de progrès. La force manuelle qu'il fallait auparavant pour exercer ces métiers n'est plus justifiée. La machine fait la force. Le numérique a pris la place des bras ; aujourd'hui, ce métier est complètement ouvert aux femmes. On se rend compte que la mixité dans les équipes remotive ; c'est plus équilibrant et équilibré (...).

Je souhaiterais que les femmes s'engagent dans des formations. Il y a l'apprentissage, l'alternance, des tas de portes d'entrée différentes pour s'approprier nos métiers. Donc je les y encourage. La scierie, c'est vraiment le premier maillon de la chaîne de transformation du bois. Nous effectuons des achats de bois sur pied. Ce bois est abattu selon les dimensions et qualités souhaitées, débardé (...) puis transporté vers la scierie. Ici, viennent aussi travailler des exploitants forestiers qui complémentent nos approvisionnements. Notre bois, pour partie, est vendu à d'autres transformateurs : emballage, coffrage, aménagement extérieur. La grande partie du bois scié ici est montée à l'atelier emballage pour des palettes. La scierie fait vivre l'économie locale, il faut lui accorder toute son importance.

Suite de notre série sur les ambassadrices de la forêt, initiée dans le cadre du partenariat entre France Bois Forêt et l'émission du groupe France Télévisions, *Silence, ça pousse !*

Dans ces portraits de six minutes, diffusés sur France 5 chaque vendredi des mois de mars et d'avril à 22 h 20, les téléspectateurs ont pu découvrir six femmes passionnées par leurs métiers et leur quotidien voués à la forêt et à sa gestion durable.

Pour en savoir plus :
découvrez l'intégralité
de ce portrait en scannant
le flashcode ci-contre



**DIANE VUILLEMIN, CHARGÉE DE PRODUCTION
POUR L'EXPLOITATION FORESTIÈRE CASTAGNET-DUMÉOU,
DANS LE LOT-ET-GARONNE (47), COOPÉRATIVE ALLIANCE
FORÊTS BOIS**

Femme d'extérieur revendiquée et amoureuse du bois, Diane Vuillemin savait depuis toujours qu'elle travaillerait dans la forêt.

Mon grand-père était bûcheron. Plus jeunes, tous les automnes, on faisait le bois de chauffage. Mon père est menuisier. Depuis que je suis petite, je le vois scier le bois, le façonnier pour faire des meubles, des chaises. L'odeur du bois, son toucher... J'ai vraiment une affection particulière pour ce produit. J'ai voulu continuer à travailler avec, en amont de la filière (...). J'ai fait un BTS en gestion forestière, qui m'a permis d'apprendre toutes les essences, la sylviculture. Après, je me suis spécialisée dans l'exploitation forestière en faisant une licence pro en alternance, au sein de la coopérative qui, par la suite, m'a embauchée et m'a permis de faire ce métier. Ici, nous sommes dans une première éclaircie en pin taeda. Les plants mis en place ont poussé. On a attendu dix à quinze ans avant de faire une première intervention sur cette parcelle. Pour leur donner un petit peu d'air, on éclaircit d'une façon assez douce (à peu près une tige sur quatre). Je mets les bûcherons en place, je leur donne des consignes. En fonction du chantier, ils ont des produits à faire – papeterie, bois de qualité... Je leur donne les longueurs, le cahier des charges des scieries ou des industries. Le chauffeur de l'abatteuse est très important : j'attends de lui qu'il évalue en fonction de la forêt et, s'il y a des zones un peu plus claires, qu'il prélève moins. Il faut une confiance réciproque : nous leur donnons des parcelles toute l'année ; eux, fournissent une qualité de travail importante, c'est ce qui nous donne une crédibilité. Une fois le bois sorti, je contacte le propriétaire pour qu'on le réceptionne ensemble et qu'on le dispose en volumes de bois de 1 m³, en stères. En tant que coopérative, nous sommes là pour conseiller le propriétaire pour que sa forêt soit gérée durablement. Pour moi, il y a une réelle utilité à travailler dans le milieu forestier. Il faut entretenir une forêt pour qu'elle puisse se développer de façon cohérente et offre des arbres de qualité... La finalité de toute cette exploitation, c'est de reboiser. Pour que la forêt existe en permanence.

Pour en savoir plus :

découvrez l'intégralité
de ce portrait en scannant
le flashcode ci-contre



VIRGINIE RICHERT, CONDUCTRICE D'ENGINS FORESTIERS EN LORRAINE ET CHAMPAGNE-ARDENNE

Depuis plus de deux ans, Virginie Richert travaille pour le compte de l'Office national des forêts (ONF).

Entrée dans la vie active à l'âge de 19 ans, j'ai travaillé jusqu'à 23 ans (...) dans des métiers que je n'aimais pas. Leur point commun était l'enfermement ; j'ai compris qu'il me fallait être en extérieur. Je me suis dirigée vers les travaux paysagers et ai postulé à l'ONF pour une spécialisation en élagage. Après une dizaine d'années, j'ai voulu voir autre chose. Il y a eu un appel à candidatures pour une place nouvellement créée, sur un engin qui n'avait pas encore tourné dans le secteur. J'ai eu la chance de l'obtenir (...). Une belle reconversion en interne, toujours dans le domaine que j'affectionne. Ma machine et moi formons une fine équipe ; elle a son petit nom : la Cocotte ! Il faut connaître son engin, faire les graissages, les filtres, les niveaux. Le fait d'être seule, je ne le sens même pas. Aucun souci face à l'autonomie ; l'indépendance me va bien. Il y a beaucoup de choses à faire sur une journée, il faut être concentrée. Vous avez vu l'engin ? Ça peut être un élphant dans un magasin de porcelaine si l'on n'est pas délicat. À peine touché, l'arbre est (...) blessé. Il faut donc être minutieuse et attentive.

Avec cet engin et cette cisaille, je coupe des arbres désignés au préalable par des techniciens. De diamètre trop petit pour être valorisés autrement, ils sont transformés en plaquettes, c'est-à-dire du bois-énergie pour le chauffage. On ne coupe pas un arbre pour le plaisir de le couper, mais pour mettre un peu plus en lumière son « petit frère » d'à côté qui a besoin de croître sereinement. Surtout, le but est de créer de belles forêts pour l'avenir. On a des peuplements trop élevés en densité, il faut réduire le nombre de tiges à l'hectare, et ça passe par l'abattage ou alors, de manière mécanique, par la cisaille.

Peu de femmes font ce métier. J'ai bien quelques collègues féminines, notamment en bûcheronnage, ou en travaux saisonniers, de plantation. Mais comme conductrice d'engin, je suis toute seule. Je pense que c'est dû à un problème d'orientation au niveau du lycée ou du collège : ces métiers ne sont pas assez montrés. Et l'on a tendance à placer les femmes dans des emplois stéréotypés. Si l'on m'avait présenté ce ou ces métiers quand j'avais 17 ans, je n'aurais peut-être pas perdu ces années à me chercher.



De nouvelles perspectives pour le peuplier

► Fabrication d'un panneau massif de bois (CLT, ou bois lamellé-croisé) de peuplier en entreprise.



Photos : FCBA

Comme au temps des grands naturalistes du 18^e siècle, tels Buffon ou Linné, la filière populicole, par l'intermédiaire du Conseil national du peuplier, a établi, avec l'aide de FCBA* et de France Bois Forêt, une classification de la résistance mécanique du peuplier. Objectif : aboutir à un référencement obligatoire afin de valoriser les sciages en construction.

Pour en savoir plus :

- peupliersdefrance.org
- foretpriveefrancaise.com
- fcba.fr
- cnpf.fr/idf
- fnbois.com
- franceboisforet.fr

PROGRAMME

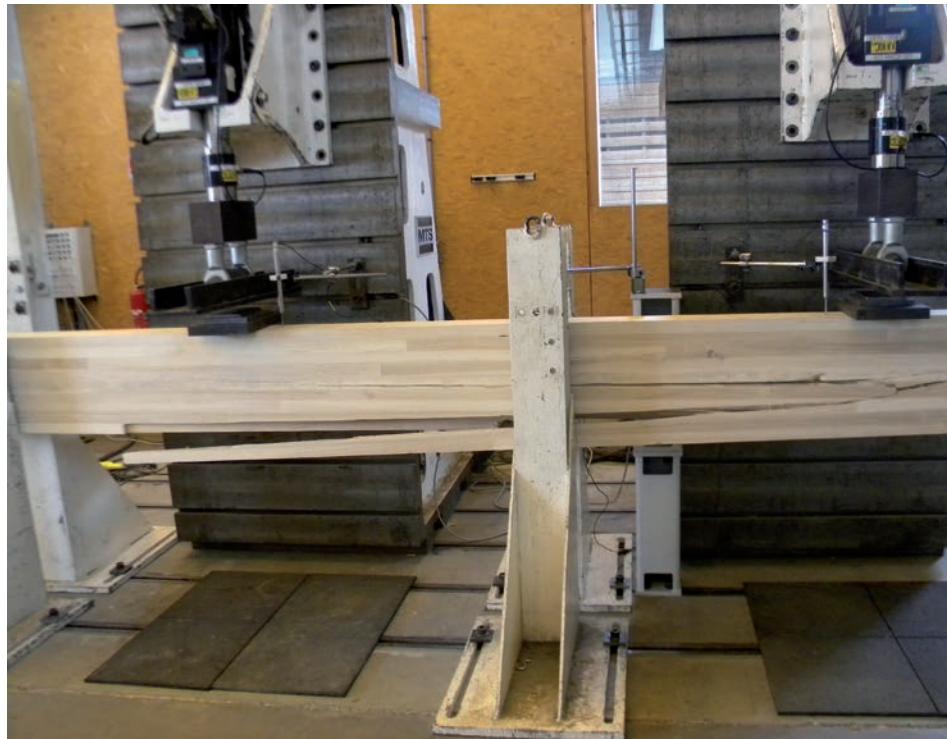
Réf. FBF : 17RD650

Budget FBF : 100 k€

Mené par l'Institut technologique FCBA, prestataire technique, et soutenu par France Bois Forêt (FBF) et plusieurs régions (Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France, Grand Est), le programme de valorisation de la filière peuplier piloté par le Conseil national du peuplier (CNP) est arrivé à terme, après trois ans de travaux. Finalité de l'opération baptisée « Accompagnement de la fi-

lière peuplier pour une valorisation des sciages en construction » : servir la filière populicole en développant de nouveaux usages du peuplier. Cela grâce à des outils qui autorisent le classement mécanique des sciages par machine et donc leur valorisation pour en faire du bois de construction, en charpente notamment. Une opération à deux niveaux : d'une part, elle permet d'homologuer des machines de classement pour la résistance mécanique,

* Institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement



► Exemple de rupture de bois lamellé-collé de peuplier en machine de test.

des sciages de peupliers dédiés à la construction conformément à la réglementation du marquage CE (jusqu'alors, aucune à l'échelle européenne ne possédait cette homologation) ; d'autre part, elle définit les bases techniques d'utilisation du peuplier dans les produits de type bois lamellé-collé (BL-C) et panneaux massifs de bois lamellé-croisé (CLT, Cross Laminated Timber).

Des tests jusqu'à la rupture

En direct de sa peupleraie, Gabriel Chazallon, président du CNP, basé non loin d'Agen, nous éclaire sur les enjeux de cette démarche : « Depuis 2012, le bois doit être normé, c'est-à-dire classé selon sa résistance conformément à la réglementation du marquage CE. Or il n'existe pas de référentiel très efficient ni de machines capables de classer l'ensemble des cultivars de peupliers disponibles sur le territoire français – contrairement au chêne, au hêtre, au pin. Afin d'adapter les

machines en vue d'un classement pour la résistance des sciages peupliers, il fallait donc mener une étude spécifique. L'Institut technologique FCBA, avec l'aide de l'IDF** et des professionnels de la première transformation, a donc sélectionné différents cultivars représentatifs de la ressource française, abattu les grumes sélectionnées, scié ces dernières en plusieurs sections, puis passé ces planches dans différentes machines, généralement celles employées pour les résineux. Lesdites planches ont été testées jusqu'à la rupture sur un banc de test sur le site FCBA de Bordeaux (plus de 1600 planches testées), pour déterminer le bon réglage des machines correspondant à la corrélation de la résistance après rupture de la planche et de sa valeur de résistance prédictive indiquée par la machine. »

** Institut pour le développement forestier

► Bois lamellé-collé de peuplier en machine de test, avant la rupture.



Architectes des bâtiments de France : des pionniers !

Le CNP a sollicité les régions françaises les plus populicoles ; cinq ont répondu à l'appel (Hauts-de-France, Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine) pour une somme de 80 k€. Le reste du financement étant assuré par France Bois Forêt (100 k€).

Gabriel Chazallon se réjouit : « Depuis longtemps déjà, le peuplier est employé en Nord-Pas-de-Calais ou encore dans la vallée de la Garonne, par les Architectes des bâtiments de France, notamment pour la restauration des charpentes anciennes. Désormais, nous allons pouvoir davantage le mettre en œuvre. Élaguée dans de bonnes conditions, la base de l'arbre pourra être utilisée pour le déroulage, la partie haute pour la charpente et les nouveaux usages de construction. Le peuplier a de nombreux atouts : il est léger, son renouvellement est rapide (cycle de production de quinze à dix-huit ans), et ses variétés répondent bien aux besoins du bois de

construction. Les Hauts-de-France, par exemple, sont friands du Robusta. »

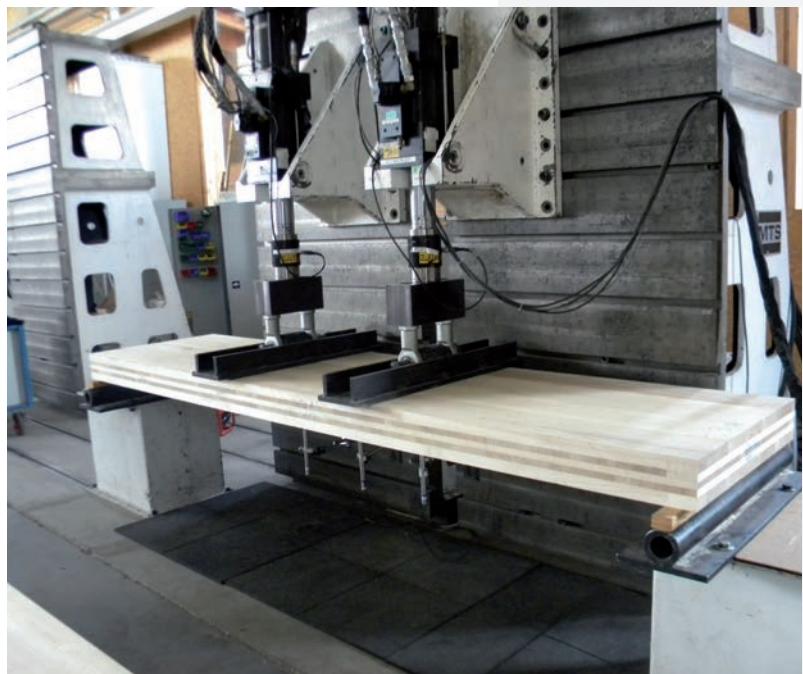
Autre sujet de satisfaction : l'exploitation de cet arbre va de pair avec le développement de l'économie locale. « C'est une économie ancrée dans les territoires, se félicite le président du CNP. Les pépiniéristes produisent les plants, les populiculteurs plantent 250 plants à l'hectare, puis viennent les ETF, Entreprises de travaux forestiers, qui assument les travaux d'entretien. Quand le bois arrive à maturité, il est vendu, débité puis livré à l'usine de déroulage. Tout se tient localement. »

Des résistances équivalentes à celles des résineux

Selon Didier Reuling, responsable technique bois massif et dérivés au sein du laboratoire de mécanique de FCBA Bordeaux, il existe encore d'autres bénéfices à cette classification : « Le peuplier était très peu reconnu dans le domaine de la construction. Les nouveaux réglages peuplier des machines de classement pour la résistance ont

démontré que l'on pouvait avoir des classes mécaniques équivalentes à celles utilisées pour les résineux : de C30 pour la plus résistante à C14 pour la moins résistante***. Les architectes des Hauts-de-France, région pilote, l'avaient déjà compris et utilisent cette essence depuis longtemps. Ils l'ont triée par classement machine sans que celle-ci soit officiellement reconnue selon les référentiels européens en vigueur. Au moindre sinistre, leurs responsabilités auraient été engagées, sans recours possible. » Grâce à cette nouvelle étude, ils n'auront plus cette épée de Damoclès au-dessus d'eux. On attend plus, désormais, que la multiplication des prescriptions peuplier dans les constructions bois. ◆

*** La méthode machine permet de détecter, de façon non destructive, une ou plusieurs propriétés du bois et de trier les poutres en classes de résistance. La norme NF EN 338 trie les poutres en trois classes de résistances : C18, C24 et C30 pour les résineux et le peuplier ; D18, D24 et D30 pour les autres feuillus.



▲ Machine d'essais pour les panneaux massifs contrecollés de peuplier.

Institut technologique FCBA* : bilan d'activité 2018

Une nouvelle gouvernance, des projets innovants pour les filières bois et ameublement, le lancement du projet d'extension du pôle de construction bois à Boutaut, à Bordeaux, une réflexion sur le développement de son pôle InTechFibres... Voici quatre des grands faits qui ont rythmé l'actualité récente de l'Institut technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement), partenaire de France Bois Forêt, qui s'impose comme un référent scientifique et technique auprès des professionnels du bois.

Côté chiffres pour 2018, FCBA, qui compte 350 collaborateurs, a facturé 3 000 clients et affiche 97 % de clients satisfaits, pour un chiffre d'affaires de 30 millions d'euros, incluant les financements publics et professionnels. Côté organigramme : Christophe Mathieu succède à Georges-Henri Florentin, directeur général de FCBA, qui a pris sa retraite en mai 2019. À mi-parcours du contrat de performance signé avec l'État et les organisations professionnelles pour la période 2016-2019, les objectifs sont atteints pour la plupart des actions (15 indicateurs sur 19 sont au vert). Dans le domaine de la forêt et de la première transformation, FCBA mène de nombreux projets sur l'accroissement de la productivité des essences (amélioration génétique), la sylviculture à base de plantation, la mobilisation des bois (organisation des chantiers de récolte, mécanisation), ainsi que la valorisation des sciages et des palettes.

*Institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement



Retrouvez le détail des projets phares et l'intégralité du rapport d'activités de FCBA sur son site : fcba.fr/content/rapport-annuel ou en scannant ce flashcode

Plantons pour l'avenir...

► Plantation de Douglas.

►► La réussite du reboisement demande des travaux d'entretien, ici, d'une jeune plantation.

► Accompagner les propriétaires dans la gestion durable de leur forêt.

►► Découverte de l'usine de contreplaqué Thébault, à Sauzé-Vaussais (79), pour sensibiliser les générations futures aux rôles de la forêt et du bois.



Photo : France Douglas/Yann Portejoie



Photo : Plantons pour l'avenir



Photo : Alliance Forêts Bois



Photo : Plantons pour l'avenir

Organisation à but non lucratif, Plantons pour l'avenir* est dédiée au renouvellement des forêts et à leur gestion productive. Son directeur délégué, Tancrède Neveu, nous éclaire sur les enjeux de ce dispositif original.

Quel est l'atout majeur de Plantons pour l'avenir ?

Tancrède Neveu : C'est une initiative venue des professionnels de la filière forêt-bois, pour participer de manière pragmatique à l'accélération du reboisement en France. Le dispositif s'appuie sur le formidable potentiel d'engagement des entreprises et des particuliers à travers le mécénat.

Quels sont les autres avantages ?

En apportant aux propriétaires forestiers la trésorerie nécessaire à leurs travaux de reboisement et d'entretien sous forme d'une avance, sans intérêt et remboursable sur 30 ans, il se crée un cercle vertueux. Le bénéficiaire, par ses remboursements futurs, participera à son tour au financement de nouveaux projets de plantation, et donc à la pérennité du fonds. Aujourd'hui, 190 propriétaires en bénéficient déjà pour renouveler et remettre en production plus de 1100 hectares de forêts.

Quel message essentiel souhaitez-vous transmettre aux contributeurs de la CVO** ?

Au-delà de la symbolique de l'arbre planté, de nombreuses entreprises de toutes tailles et catégories souhaitent agir concrètement sur leur territoire dans le cadre de leur responsabilité sociétale et environnementale. Encouragé par l'État à travers son avantage fiscal (60 % du don déductible), le mécénat est une belle opportunité pour notre filière ; déjà plus de 120 entreprises nous soutiennent. Les coopératives, les Experts forestiers de France (EFF), France Douglas et le Conseil national du peuplier (CNP) constituent, aujourd'hui, notre conseil d'administration. J'invite toutes les organisations professionnelles de la filière à participer à la promotion et au développement de cette initiative collective au service de la forêt et de l'utilisation du matériau bois. ♦

Pour en savoir plus :

- plantonspourlavenir.fr
- [foret-bois.com \(EFF\)](http://foret-bois.com)
- lescooperativesforestieres.fr
- France-douglas.com
- peuplierdefrance.org

* Le conseil d'administration du fonds est constitué de représentants d'organisations professionnelles de la filière : Coopératives forestières, Experts forestiers de France (EFF), France Douglas et Conseil national du Peuplier (CNP).

** CVO : Contribution volontaire obligatoire

Réseau AForce : adapter les forêts au changement climatique



Photo : Thierry Lamant/ONF



Photo : Céline Forissier/CNPF

Des outils sur mesure pour accompagner les forestiers dans leur choix de gestion face aux changements climatiques. C'est la finalité du réseau AForce¹, cofinancé par France Bois Forêt. Zoom sur ses derniers dispositifs qui offrent une véritable aide à la décision.

En 2020, le projet Caravane², une plate-forme Web dédiée aux professionnels de la forêt (techniciens, gestionnaires et conseillers forestiers) sera mise en ligne. C'est un des derniers grands projets réalisés par le réseau AForce, réseau qui accompagne les forestiers dans l'adaptation des forêts françaises métropolitaines au changement climatique, et qui fédère 157 partenaires³, de la recherche à la gestion. Olivier Picard, coordinateur dudit réseau, l'explique très bien : « Notre activité essentielle consiste à aider les gestionnaires dans l'adaptation des forêts au changement climatique et notamment à choisir les bonnes espèces d'arbres pour le futur. Sous forme de cartes ou de graphiques, de schémas, etc., la plateforme permettra de mieux comprendre les évolutions possibles et la compatibilité des espèces avec le climat dans les prochaines années. Réchauffement climatique oblige, le "cœur écologique" se déplace du sud vers le nord. Que se passe-t-il dès aujourd'hui ? Observe-t-on

déjà un déplacement de la répartition des aires favorables à certaines espèces vers le nord ? Et en 2050 ? Tels sont les types de problématiques auxquels nous tentons de répondre. »

Outre l'outil Caravane, AForce a réactualisé son *Guide de gestion des forêts en crise sanitaire*⁴, recueil qui informe sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre quand survient une crise sanitaire, de l'identification de cette crise à un retour à la normale. ◆

Qu'est-ce qu'un RMT ?

Dix ans déjà qu'AForce existe ! Ce Réseau mixte technologique (RMT) est financé par France Bois Forêt et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Formes innovantes de partenariats, les Réseaux mixtes technologiques mettent en commun des ressources humaines et matérielles et associent recherche, développement, formation et gestion.

◀◀ Le tulipier de Virginie (menuiserie, lutherie) fait partie des essences envisageables dans les futurs scénarios de Caravane² pour adapter la sylviculture au changement climatique.

► Équipe d'organisation du colloque de restitution des projets AForce 2019, de gauche à droite : Benjamin Chapelet, Hedi Kebli, Louise Brunier, Olivier Picard, Céline Perrier (CNPF).

Pour en savoir plus :

- reseau-aforce.fr
- cnpf.fr
- onf.fr
- inra.fr
- forestiere-cdc.fr
- agroparistech.fr
- legta.meymac@educagri.fr
- [foret-bois.com \(EFF\)](http://foret-bois.com)
- franceboisforet.fr

¹ AForce : Adaptation des forêts au changement climatique, Réseau mixte technologique (RMT).

² Catalogue raisonné des variétés nouvelles à expérimenter

³ Parmi les partenaires : Centre national de la propriété forestière (CNPF), Institut national de la recherche agronomique (Inra), Experts forestiers de France, Institut technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement, Office national des forêts, lycée agricole de Meymac (Corrèze, 19), AgroParisTech (Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement), Société forestière de la Caisse des dépôts...)

⁴ Guide téléchargeable sur reseau-aforce.fr/n/guide-de-gestion-des-forêts-en-crise-sanitaire/n:440

PROGRAMME

Réf. FBF : 19RD987

Budget FBF : 90 k€

Signé Chalfrax

► Causée par un champignon microscopique (*Chalara fraxinea*, forme asexuée, et *Hymenoscyphus fraxineus*, forme sexuée), la chalarose du frêne pénètre l'arbre par les feuilles et le collet avant d'entraîner son dépérissement rapide avec risque de rupture et de chute de branches.

►► Reconstitution de parcelles sinistrées par reboisement.



Photo : CNPF



Photo : B. Cano/CNPF

Le programme Chalfrax*, soutenu financièrement par France Bois Forêt et destiné à lutter contre la chalarose, champignon parasitaire qui s'attaque aux frênaies françaises, arrive à son terme.

Bilan : les solutions existent pour traverser la crise.

Début 2020, paraîtra un guide de gestion nationale de la frênaie sinistrée par la chalarose. Coordonné par le Centre national de la propriété forestière (CNPF) en collaboration avec ses partenaires** dans le cadre du programme Chalfrax, cet ouvrage dédié aux sylviculteurs est le fruit de cinq années de recherches. Son objectif ? Rassembler l'état des connaissances actuelles sur le sujet et offrir des réponses techniques.

Chef du projet, Benjamin Cano (CNPF) a, pour cette dernière phase, supervisé la mise en place d'une quarantaine de dispositifs expérimentaux destinés à tester la faisabilité technico-économique d'itinéraires sylvicoles alternatifs pour gérer au mieux les peuplements contaminés. Des tests grandeur nature qui déterminent l'évolution de la maladie et les actions de sylviculture à mener.

Benjamin Cano. *Le but était d'établir des prescriptions techniques répondant à la problématique suivante : comment sortir de la crise rapidement en limitant les sacrifices économiques ? Nos fiches orientent les propriétaires selon la situation qu'ils rencontrent. Parmi les itinéraires alternatifs au frêne, plusieurs essences sont envisagées : le noyer, les érables, le chêne, le hêtre, le peuplier... »*

Non, l'extinction de l'espèce n'aura pas lieu. « *Nous espérons sélectionner des frênes qui aient une meilleure résistance génétique à la chalarose. Mais, c'est inéluctable, le paysage va changer. En attendant, nous sommes là pour aider les sylviculteurs à écouter la ressource et à agir avec le plus de discernement possible », rassure Benjamin Cano. Un colloque de clôture des travaux mettra en valeur le travail collaboratif réalisé, et l'ouvrage sera édité, point d'orgue de ce programme.* ◆

Pour en savoir plus :

- hautsdefrance.cnpf.fr
- cnpf.fr
- chalfrax.cnpf.fr
- agriculture.gouv.fr/le-departement-de-la-sante-des-forets-role-et-missions
- lescoopérativesforestieres.fr
- franceboisforet.fr

* chalfrax.cnpf.fr/n/le-projet-chalfrax/n:2341

** Les partenaires : le Centre national de la propriété forestière (CNPF), l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), le Département de la santé des forêts (DSF), Les Coopératives forestières-Union Coopération forestière française (UCFF).

PROGRAMME

- Réf. FBF : 19RD990
Budget FBF : 50k€

Sachons planter pour demain !



Photo : Samuel Lemonnier



Photo : Samuel Lemonnier

► Samuel Lemonnier, vice-président du SNPF* et dirigeant des Pépinières Lemonnier.

► Des feuillus aux Pépinières Lemonnier, en Normandie, près d'Alençon.

Pour contribuer au reboisement de nos forêts, le savoir-faire des pépiniéristes est indispensable. Le point avec un de leurs représentants, Samuel Lemonnier.

Vice-président du Syndicat national des pépiniéristes forestiers (SNPF*) et dirigeant des Pépinières Lemonnier, Samuel Lemonnier n'a qu'une envie : « *Contribuer à la dynamisation de la filière bois.* » Pourtant, le constat est là : aujourd'hui, en France, on plante quatre fois moins qu'en 1990. « *En 2017 et 2018,* souligne-t-il, *67 millions de plants ont été installés en forêt, dont 40 millions de pins maritimes dans les Landes, ce qui occulte les manques qu'il peut y avoir ailleurs et la faible représentation des autres essences, surtout les secondaires qui constituent la biodiversité... Devant les changements climatiques, les maladies diverses (chalarose, scolyte, etc.), il faut réagir en multipliant les essences. Nous sommes producteurs de diversité et prêts à produire les plants dont*

on a et aura besoin pour le reboisement. » Pour preuve, son entreprise commercialise environ deux millions de plants par an, représentant toute la gamme forestière. Autre proposition pour répondre aux enjeux de demain : « *Fournir des plants issus des variétés forestières améliorées (VFA). En plus d'offrir une diversité génétique importante, ces variétés présentent une haute adaptabilité qui leur permet de s'accommoder des climats différents et changeants. Notre profession est composée sur le territoire de structures le plus souvent familiales. Les regroupements et la consolidation des entreprises font de notre métier, de sa représentation, une communauté réduite et, par conséquent, efficace sur les sujets partagés,* », remarque Samuel Lemonnier. ♦

Pour en savoir plus :

- pepinieresforestiere.fr
- fnbois.com
- pepinieres-lemonnier.com
- franceboisforet.fr

* Le SNPF participe depuis sept saisons aux Journées internationales de la forêt (JIF) organisées en France par Teragir.

Scolytes : la filière forêt-bois se mobilise

► Résineux attaqué par les scolytes.

Face aux attaques de scolytes détruisant les peuplements d'épicéas, l'Interprofession nationale France Bois Forêt et les représentants de l'ensemble de la filière forêt-bois* travaillent avec l'État pour contrer cette épidémie.

La quasi-totalité des forêts d'épicéas de la moitié nord de la France (Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France, Normandie) est désormais touchée par les attaques de scolytes, insectes xylophages, qui prennent des proportions épidémiques. Ces coléoptères ravageurs creusent des galeries sous l'écorce des arbres, empêchant ainsi la sève de circuler, ce qui entraîne la mort prématurée des arbres atteints. La situation est grave et plus difficile à gérer qu'une tempête, car évolutive. D'autant que ces insectes adorent les températures élevées et prolifèrent grâce au réchauffement climatique. « *Une catastrophe sanitaire de grande ampleur* », expliquait à l'AFP Nicolas Douzain-Didier, délégué général de la Fédération nationale du bois (FNB). Lequel précise que les sapins sont également touchés.

Seule arme préventive pour circonscrire la propagation : anticiper les coupes des arbres atteints dès les premiers signes, ce qui permet de préserver le cœur du bois, partie utilisée dans le bois d'œuvre. Conséquence : une surabondance sur le marché qui impacte directement les cours de certaines essences.

Photo : François Sougné/OEWB



Plan de soutien de 16 millions d'euros

Face à cette crise sanitaire, la filière forêt-bois* s'est rapidement mobilisée, et des solutions sont en cours d'examen avec les services de l'État. Lors d'une réunion du Conseil supérieur de la forêt et du bois, le 8 octobre, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Didier Guillaume, a annoncé les premières mesures d'urgence « *mises en place par l'État pour inciter propriétaires privés et publics à l'exploitation et à la commercialisation des peuplements résineux atteints par des attaques d'insectes xylophages* » (extrait du communiqué du ministère publié ce même jour, *NDLR*). Dans ce même communiqué, « *le ministre a souligné la vigilance portée par le gouvernement aux conséquences du développement des scolytes, en particulier dans les régions Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté. Il a annoncé la mise en place d'un plan de soutien exceptionnel, doté de 16 millions d'euros, afin d'aider à l'exploitation et à la commercialisation des bois scolytés, puis à la reconstitution des peuplements touchés après exploitation. Compte tenu de la progression des attaques des scolytes, la mise en œuvre de ces mesures fera l'objet d'un point d'étape au début du printemps 2020* ». À suivre. ♦

Pour en savoir plus :

- agriculture.gouv.fr
- fnbois.com
- franceboisforet.fr

* Toutes les organisations professionnelles et membres actifs de France Bois Forêt

Veille économique mutualisée : un dispositif stratégique



Photos : FBR/FBF/Plan Rapproché

Lancée en 2016 par la filière forêt-bois, la Veille économique mutualisée (VEM) s'impose comme un outil stratégique unique en son genre et essentiel à toute la filière forêt-bois. Le point sur ce dispositif qui entre dans sa phase opérationnelle.

La Veille économique mutualisée (VEM) est un programme inédit. « Aucune filière ne s'est jamais dotée d'un outil de ce type », souligne Éric Toppan, coordinateur de l'Observatoire économique de France Bois Forêt et de l'outil VEM. Initié en 2016 par France Bois Forêt, France Bois Industries Entreprises et le Codifab¹, cet outil stratégique est le fruit d'une action collective et collaborative avec quatre ministères². Sa mise en œuvre opérationnelle a été confiée à un consortium de compétences, constitué de FCBA³ et IPEA⁴.

Son objectif ? En finir avec l'hétérogénéité des sources de données en réunissant l'ensemble des indicateurs économiques de la filière forêt-bois sur une seule et même

plateforme informatique. Lesdits indicateurs étant harmonisés selon une nomenclature unique, en cohérence avec celles des statistiques publiques et des activités. D'où une représentation très détaillée et évolutive de la filière. Lors de la plénière du 2 juillet dernier, organisations professionnelles et administrations ont confirmé d'ailleurs « la puissance de l'outil et sa pertinence ».

Créer de la valeur ajoutée

En premier lieu, la VEM repose sur le principe de la mutualisation et de la centralisation de toutes les données disponibles, de l'amont à l'aval. Ensuite, elle autorise leur mise en cohérence à travers un tableau d'emplois

►▲ Objectif de l'outil VEM (Veille économique mutualisée) : réunir l'ensemble des indicateurs économiques de la filière forêt-bois sur une seule et même plateforme informatique.

Pour en savoir plus :

- franceboisforet.fr
- codifab.fr
- fbie.org
- observatoire.franceboisforet.com
- agriculture.gouv.fr
- economie.gouv.fr
- ecologique-solidaire.gouv.fr
- cohesion-territoires.gouv.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 160E436

Budget FBF : 240 k€

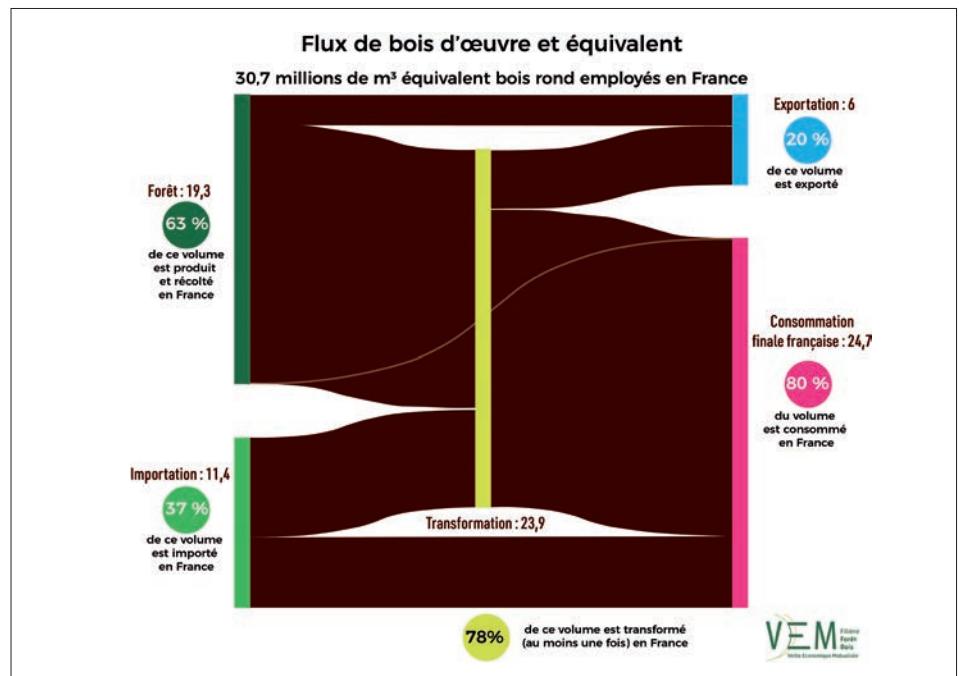
¹ Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois

² Ministères : Agriculture et Alimentation ; Économie et Finances ; Transition écologique et solidaire ; Cohésion des territoires

³ Institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement

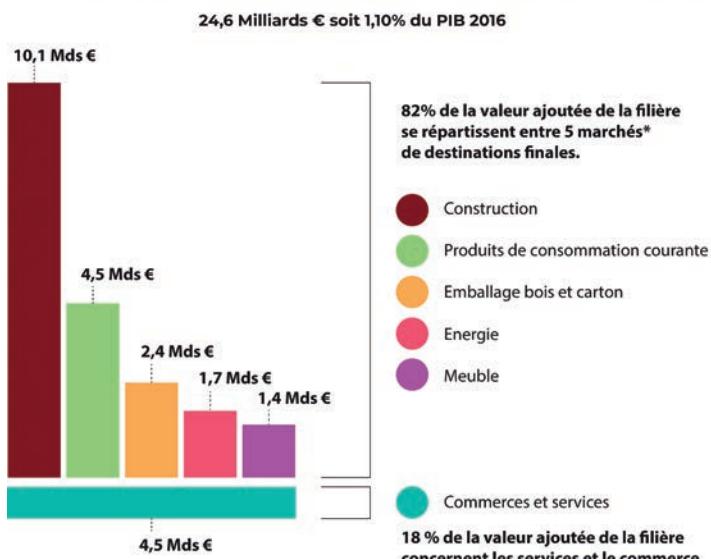
⁴ Institut de prospective et d'études de l'ameublement

⁵ Un tableau d'emplois et ressources (TER) met en relief les quatre grandes masses suivantes : les emplois à long et moyen termes, les emplois à court terme, les ressources à long et moyen termes, les ressources à court terme.



Doc. : VEM

Valeur ajoutée par marchés de destinations finales



* Marchés des produits majoritairement à base de bois.
Les autres produits de ces marchés ne font pas partie de la filière Forêt-Bois.

et ressources ou TER⁵. Concrètement, les 56 branches (regroupement d'activités) de la filière sont renseignées en ligne et en colonne, d'où des croisements d'indicateurs délivrant des informations essentielles. « *Lorsque la branche exploitation forestière croise celle de première transformation, l'utilisateur va trouver les consommations intermédiaires : achats de bois par les scieurs auprès des exploitants forestiers et ainsi*

« *La VEM : une photographie à un instant T de toute la filière !* »

de suite. Le grand atout de cet outil est de pouvoir tracer tous les échanges de biens, de produits, de services, au sein de la filière », détaille Éric Toppan. Et cela de branche à branche, et de l'amont vers l'aval. Il en découle une meilleure visibilité du secteur et anticipation des marchés – « *savoir où se crée la valeur ajoutée* » –, et des leviers sur lesquels agir pour créer de la richesse et développer des emplois. De même, des

modélisations et simulations sont tout à fait envisageables, « par exemple, l'évaluation des impacts d'une augmentation de 5% des investissements dans la filière sur les industries de première et deuxième transformations ».

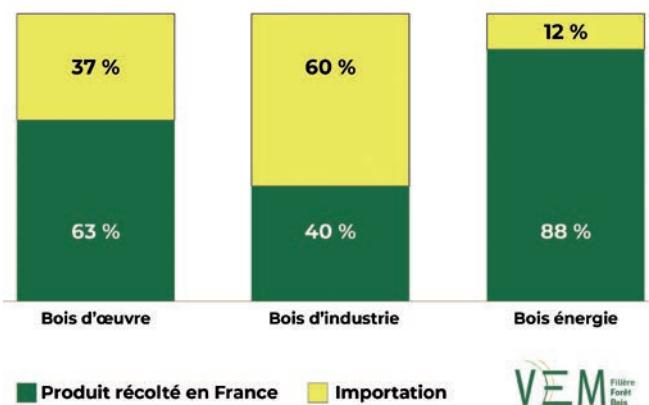
Un site interactif

Autre avantage du dispositif : améliorer les informations sur certains produits tels ceux renseignés de manière trop abrégée ou sommaire dans les données des douanes. « L'équipe VEM et les organisations professionnelles concernées mènent ainsi une étude avec les douanes, afin de mieux connaître les produits importés et exportés, les quantités et donc mieux suivre les marchés extérieurs et les échanges de la France sur ces différents marchés. »

L'outil, en passe d'être opérationnel, sera réservé aux organisations professionnelles via un accès privé sur le site VEM filière forêt-bois d'ici à la fin de l'année. Sur ce dernier, ouvert, en revanche, à tous les publics : la nomenclature de la filière, une vue synthétique de ses données clés, son actualité économique, ainsi que trois types de tableaux de bord en cours d'élaboration qui délivrent des chiffres clés à chaque niveau de la filière. « Chacun peut de la sorte disposer d'une représentation fidèle de ses activités. De plus, tous ces chiffres seront actualisés chaque année. » Ce site a été pensé sur un mode interactif : la sélection d'une branche de la filière met en exergue toutes les interactions avec les autres branches. « Ainsi, pour la branche sciages bruts d'épicéa, vous saurez la quantité de grumes utilisées pour sa fabrication et, en fonction des données disponibles, des produits rabotés ou collés produits... Chaque fois, en euros et en mètres cubes. C'est une photographie à un instant T de toute la filière ! »

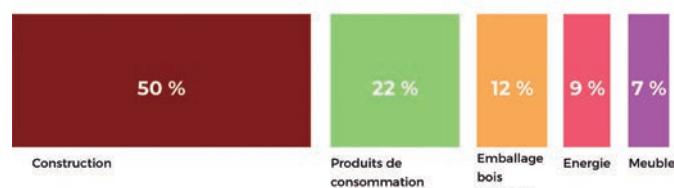
Les travaux se poursuivent, notamment sur les données du commerce extérieur. « Il faut bien comprendre que cet outil va vivre au quotidien. Il sera alimenté en permanence et mis à jour par l'équipe de la VEM », conclut Éric Toppan. ◆

Origine des volumes de bois employés en France



Doc. : VEM

Valeur ajoutée par marchés de destinations finales



marchés des produits majoritairement à base de bois



Doc. : VEM

Chiffres et clés de la VEM

- 24,6 milliards d'euros de valeur ajoutée (50 % dans la construction), soit 1,1 % du PIB de la France.
- 372 500 équivalents temps plein (ETP) en France, soit 1,37 % de la population active et 12,4 % des emplois industriels en France.
- 60 % des produits bois utilisés en France sont issus de la ressource forestière nationale et ont été élaborés et transformés sur le territoire : 63 % du bois d'œuvre, 40 % du bois d'industrie et 88 % du bois-énergie (contre 40 % pour la production industrielle). « Un pourcentage en augmentation ! »
- 30 % de la production de la filière partent à l'export, contre 55 % pour les productions manufacturières industrielles. « La filière est, en effet, davantage tournée vers son marché intérieur. Nous gagnerons des parts de marché en ciblant le marché international... Cela dit, il y a encore des parts à récupérer sur l'intérieur, notamment sur les produits destinés à la construction, un secteur qui reste la locomotive de la filière. Et quand le bâtiment va... la filière va bien. »

Ces progrès qui ouvrent de nouveaux marchés

Enseignant chercheur et directeur de l'École nationale supérieure des technologies et industries du bois (Enstib) à Épinal, Laurent Bléron analyse les évolutions qui ont permis le développement des produits d'ingénierie bois.



▲ Le Centre Pompidou à Metz, en Moselle (57).

Photo : Sylvain Gaudin/CNPF

Pour en savoir plus :

- Enstib
enstib.univ-lorraine.fr
- CLT
clt-france.fr
- BMR
preferez-le-bois-francais.fr

* Conception fabrication assistée par ordinateur.

** Cross Laminated Timber ou bois lamellé-croisé : panneau à usage structurel (mur, plancher, toiture) composé de lames de bois massif croisées perpendiculairement.

*** Bois massif reconstitué : matériau composé d'un assemblage de deux à cinq lames de bois massif de fortes épaisseurs (de 45 à 85 mm) collées face à face par leurs côtés plats et parallèlement au sens des fibres.

Comment est-on passé du bois massif au bois reconstitué ?

La majorité de ces produits est réalisée à base de collage, ce sont donc les colles synthétiques qui ont permis la création et le développement de produits reconstitués. Grâce à elles, nous obtenons de grandes longueurs, bien au-delà des sciages courant de 4 à 5m. En collant, il est possible de fabriquer des poutres supérieures à 30m, le transport devient la seule contrainte. Le numérique a aussi joué un rôle important dans l'usinage et le calcul. Sans les puissances actuelles de calcul et l'outil de CFAO*, nous n'aurions pu construire des structures telles que le centre Pompidou à Metz. Le classement mécanique permet, en amont, d'optimiser l'utilisation des sciages. Notre matière est très hétérogène, avec une forte variabilité. La résistance mécanique d'un sciage va varier selon l'endroit de l'arbre où le sciage a été prélevé. Pour optimiser la ressource, il faut avoir la capacité de la trier le plus correctement possible. Le classement par machine valorise mieux les sciages que le classement visuel.

Tous ces progrès technologiques ouvrent-ils de nouveaux horizons au bois ?

Oui, on voit que le CLT** permet de construire en bois des immeubles de grande hauteur. Sans ce matériau, nous aurions atteint moins rapidement des bâtiments

Laurent Bléron



Laurent Bléron.

Photo : Enstib

de 8 ou 10 étages en bois. Cette technique marche très bien et ouvre de nouveaux horizons à la construction. Le CLT, comme le lamellé-collé, permet de prendre des marchés qui échapperait au bois massif.

Quelle est la place du bois massif ?

Il aura toujours sa place. Sur 4 à 5m de portée, il sera toujours plus économique de mettre en œuvre un bois massif. Il est clair que si je dois aller sur 10m de portée avec une hauteur de poutre de 30cm, je prends le risque d'une « pathologie » avec du bois massif car celui-ci bougera avec le temps. Si j'utilise un BMR*** en bois collé, le produit est sec, et je n'aurai pas de problème. Dans les murs à ossature bois, le bois massif a toute sa place.

Quels progrès dans 20 ans ?

Sur les vingt dernières années, un seul nouveau produit est apparu : le CLT. Nous n'avons pas un nouveau produit tous les quatre matins. Le lamellé-collé s'est développé après-guerre avec la colle, il est très employé depuis les années 70. Dans les vingt années qui viennent, il ne faut pas s'attendre à une révolution technique. Nous allons évoluer vers des colles plus « vertes », des procédés plus respectueux de l'environnement et nous allons voir se développer l'utilisation des feuillus dans la construction. ◆

Quels sont les produits d'ingénierie ?



Photos : Pascal Chatoy

◀ La technique de l'aboutage.

Pas toujours facile de s'y retrouver dans les matériaux toujours plus sophistiqués de la construction bois. Appellations techniques, acronymes anglais... le lexique des produits d'ingénierie en bois mérite quelques explications.

Le bois lamellé-collé (BLC). Le BL-C met en œuvre des lamelles de bois, le plus couramment en sapin, épicéa, Douglas, mélèze ou pin sylvestre, d'une épaisseur de 33 ou 45 mm. Une fois séchées et purgées de leurs défauts, les lamelles sont collées bout à bout afin d'obtenir la longueur requise, c'est la phase d'aboutage. Puis intervient la phase de composition et de serrage t : les lamelles aboutées sont encollées, superposées dans le sens du fil du bois, puis pressées et serrées. Après rabotage, des traitements et des finitions sont alors appliqués afin d'assurer la durabilité nécessaire et d'obtenir l'esthétique désirée par le prescripteur. Ce procédé de fabrication confère aux éléments structuraux en bois lamellé-collé des caractéristiques mécaniques de haut niveau, des formes variées, courbes ou droites, et une esthétique propre. La structure obtenue accentue la résistance naturelle du bois et offre

au matériau des possibilités d'emploi en charpente de longue portée.

La poutre en bois massif abouté (BMA). Il s'agit d'une lamelle de grande longueur – 13 m et plus – obtenue par aboutage de plusieurs sciages de même section. Le BMA est réalisé en épicéa, sapin, pin sylvestre ou Douglas et, peut-être, en feuillus demain. L'extrémité de chaque pièce est usinée pour obtenir une enture qui viendra s'encastrer dans une autre pièce, préparée de la même façon (*voir photo ci-dessus*). Les pièces sont assemblées par collage. Ces produits de grande longueur sont utilisés en charpente traditionnelle (panne et chevron). Ils ont aussi la faveur des fabricants de mur en ossature bois qui les utilisent pour réaliser les cadres de leurs panneaux. Ils découpent ces barres selon leurs besoins et en apprécient la stabilité.

Cet article provient du dossier **Construction bois de la revue de Fransylva, Forêts de France**, n° 622, avec l'aimable autorisation de sa rédaction.

Mensuel Forêts de France

Actualité forestière, opportunités des marchés, évolutions législatives et fiscales, bonnes pratiques et exemples des autres forestiers.

- **Offre découverte :**
3 numéros = 10 euros
- **Abonnement France 1 an :**
10 numéros = 64 euros

Trouvez le bulletin d'abonnement à la revue en scannant ce flashcode :



Pour en savoir plus :
fransylva.fr

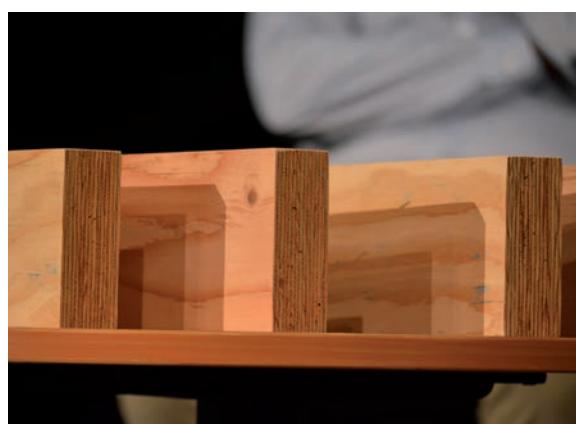


▲ Lamellé-collé d'épicéa.

La poutre en bois massif reconstitué (BMR). Le BMR est une poutre composée de 2 à 5 lames de bois résineux collées entre elles. À la différence du bois lamellé-collé (BL-C), le BMR est fabriqué avec des lames de plus de 45mm d'épaisseur. Par ce procédé, il est possible d'obtenir des poutres de grande longueur, jusqu'à 14m, en aboutant les lames entre elles avant le collage. L'aboutage permet en outre la purge des défauts sur les sciages d'origine. Grâce au collage, le BMR présente une plus grande rigidité et une plus importante stabilité dimensionnelle que le bois massif. Ces poutres sont communément utilisées en charpente apparente pour des pièces de petite et moyenne portées, et en solivage de plancher.



Bois massif reconstitué (BMR) de Douglas.



▲ Lamibois de Douglas.

Le panneau contrecollé-croisé (CLT). Développé en Europe dans les années 1990, le CLT (*Cross Laminated Timber*) est un panneau en bois de grandes dimensions – jusqu'à 18 m de longueur et 3,40 m de hauteur – qui peut être utilisé en mur porteur, plancher et élément de toiture. Les panneaux CLT sont fabriqués en usine avec des sciages résineux : sapin-épicéa, pin maritime, pin sylvestre ou Douglas. Ils sont constitués de 3 à 9 couches de lamelles de bois collées entre elles dans une presse hydraulique ou une presse à vide aux dimensions du panneau. Les couches ont la particularité d'être croisées à 90° afin d'augmenter la rigidité et la stabilité du panneau dans toutes les directions. Les portes et

fenêtres sont pré découpées en atelier sur des centres d'usinage à commande numérique. En 2015, Monnet-Sève Sougy a été le premier producteur français de CLT à obtenir pour son panneau PLX une appréciation technique d'expérimentation (ATEx) ouvrant la voie à son utilisation dans des bâtiments collectifs.

Le lamibois. Ce produit, également appelé LVL (*Laminated Veneer Lumber*) ressemble au contreplaqué. Il est constitué de plusieurs couches de placage d'une épaisseur moyenne de 3 mm. Les fibres sont généralement orientées dans la même direction. Après pressage, on obtient des plateaux de 25 à 75 mm d'épaisseur d'une grande stabilité qui peuvent avoir plusieurs usages. Ils sont utilisés bruts comme panneaux autoporteurs à plat, en supports de couverture ou de plancher. Le lamibois est aussi très souvent découpé en poutres pour des usages structuraux. Celles-ci servent alors de membrure pour les poutres composites en I ou peuvent être utilisées sur chant en poutre à section rectangulaire.

La poutre en I. Elle est constituée de deux membrures en bois massif ou en matériaux dérivés (lamellé-collé, contre collé, lamibois). Les membrures sont reliées par une âme en bois, généralement réalisée en OSB (pour *Oriented Strand Board* : panneau de lamelles minces, longues et orientées, solidarisées avec un liant), en contreplaqué, en panneau de fibres à hautes performances ou, parfois, en tôle d'acier. Cette poutre composite est très fréquemment utilisée dans le bâtiment comme solivage de plancher, panne ou chevron de couverture. Elle est parfois mise en œuvre en poteau d'ossature pour réaliser des murs de forte épaisseur. ◆



◀ Chant d'un panneau contre collé-croisé (CLT, Cross Laminated Timber).



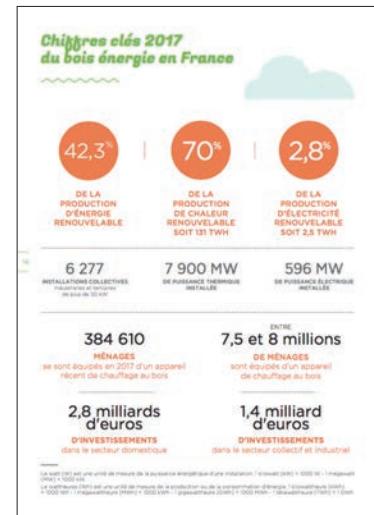
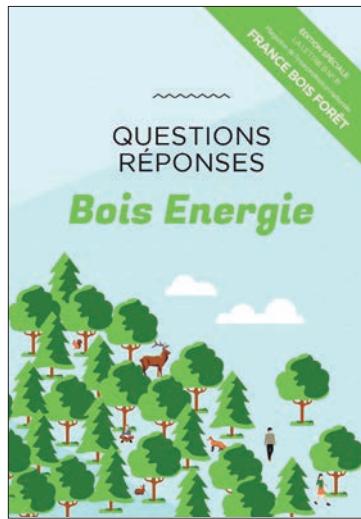
◀ Poutre en I : membrures reliées par une âme en OSB (Oriented Strand Board).

L'ossature bois : largement en tête

Selon l'Enquête nationale de la construction bois réalisée en 2016, l'ossature bois est de loin le système constructif le plus utilisé en France. Il offre l'avantage de la préfabrication en usine et de l'intégration de l'isolant à l'intérieur du mur. Il représentait 84 % du marché de la maison individuelle en bois. Le système poteaux-poutres qui peut accueillir, en remplissage, de l'ossature était utilisé à hauteur de 9 %. Les panneaux massifs de type CLT ne représentaient, alors, que 3 %. Toujours en 2016, 94 % des bois utilisés par les entreprises étaient certifiés. PEFC représentait 94 %, et FSC 6 %, tandis qu'en 2014, la répartition était de 83 % pour PEFC et 17 % pour FSC. Cette augmentation de bois PEFC s'explique en partie par la hausse des bois d'origine française. Il serait intéressant de voir dans l'étude publiée cette année si cette progression s'amplifie. La part du CLT devrait elle aussi progresser à la faveur des premiers panneaux fabriqués en France.

Tout savoir sur le bois-énergie

Fruit d'une mobilisation de toute la filière, l'opuscule *Questions Réponses Bois Énergie* a été coécrit par le SER¹ avec le soutien de FBF, et met en avant ses atouts en termes de transition énergétique.



Questions Réponses Bois Énergie est routé avec le numéro 31 de *La lettre B*. Pour consulter *Questions Réponses Bois Énergie*, scannez ce flashcode :



Pour en savoir plus :

- cibe.fr
- enr.fr (SER)
- fnbois.com
- franceboisforet.fr

¹ Syndicat des énergies renouvelables
² Réduction progressive de la part des énergies émettrices de gaz à effet de serre.

³ Solution aqueuse composée des résidus de lignine et d'hémicellulose dissous de la pâte à papier ainsi que des autres composés chimiques inorganiques.

Le bois-énergie vu sous l'angle de la qualité de l'air, de la décarbonation², de la biodiversité, de la transition énergétique, de l'économie... Autant de thèmes auxquels cet ouvrage, publié par le Syndicat des énergies renouvelables, s'attache à répondre. L'occasion également d'en finir avec certaines fausses idées reçues, comme un supposé déboisement en France ou en Europe pour produire du bois-énergie.

Premier point : le bois-énergie (BE) est un coproduit de l'exploitation forestière ou de l'activité des scieries (sciures et chutes), il est indissociable du bois d'œuvre (BO) et du bois d'industrie (BI), puisque ce sont les parties du bois sans autre usage qui alimentent la filière BE.

« *En France, on ne déboise pas la forêt, on la gère durablement, et elle continue de s'étendre. L'exploitation est vitale pour lui permettre de se renouveler. Dans un contexte de changement climatique, d'épidémies de scolytes et autres maladies, si on laissait nos forêts livrées à elles-mêmes, elles dépériraient dans de nombreux cas. Une forêt qui ne se développe plus, c'est moins de carbone emmagasiné !* », souligne Hugues de Cherisey, secrétaire général du Syndicat

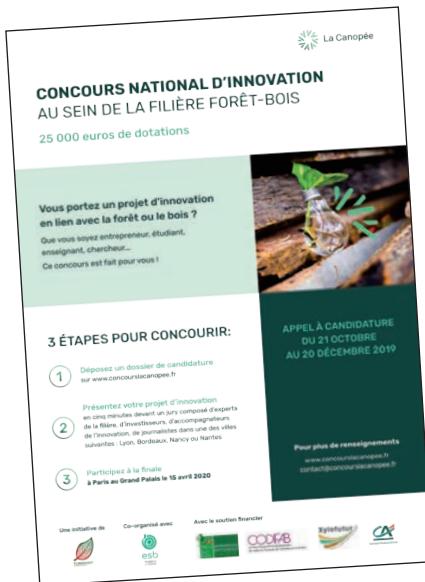
national des producteurs de granulés de bois (SNPGB).

Une énergie renouvelable

Le bois-énergie se présente sous différentes formes : pour l'usage domestique, on trouve les bûches entre 20cm et 1m, vendues sèches (taux d'humidité < 20%) ou encore humides et à stocker, le granulé de bois et, pour de bien moindres volumes, les bûches de bois densifiée. Le chauffage collectif et industriel utilise principalement des plaquettes forestières, mais aussi des connexes de scierie (écorces, etc.) ou du granulé de bois. La liqueur noire³ est également un coproduit énergétique du bois, valorisé directement dans les usines de pâte à papier qui la génèrent.

« *Le bois-énergie est la première énergie renouvelable en France. L'enjeu est de la rendre plus efficace encore, en poursuivant l'amélioration des installations de combustion et des combustibles. On pourra ainsi chauffer davantage de foyers, avec la même quantité de ressources. Chez le particulier, le suivi de bonnes pratiques est essentiel pour respecter ces objectifs : utiliser un combustible sec, bien régler son appareil et le faire entretenir par un professionnel qualifié... ◆*

Un concours national inédit



« La Canopée », tel est le nom de baptême de ce concours national inédit, intégralement dédié à l'innovation dans la filière forêt-bois. Organisée par Forinvest* et l'École supérieure du bois (ESB), cette première édition est cofinancée par France Bois Forêt (FBF)**. Zoom.

La finalité du concours « La Canopée » ? Distinguer les innovations qui valorisent le matériau bois, la gestion durable de la forêt et les territoires à travers des usages inédits. « Nous nous adressons à tout type de projet à partir du moment où il présente un caractère innovant pour le secteur, précise François Vulser, responsable du concours chez Forinvest. Il y a trois prix à travers lesquels nous souhaitons récompenser trois stades de maturité différents. » Soit trois catégories. La première, « l'idéation »***, est ouverte à l'univers académique (enseignants, chercheurs, étudiants) – ici, il n'y a pas forcément concrétisation de projet : « Ce peut être un mémoire ! » La deuxième, « start-up », intéresse les entreprises de moins de 7 ans : « Ces jeunes structures sont parfois très innovantes, mais peuvent difficilement être au même niveau que d'autres, plus solides. » La troisième

s'adresse aux autres entreprises, toutes tailles confondues.

Cinq minutes pour convaincre

Les candidatures sont ouvertes depuis le 21 octobre jusqu'à la fin de l'année. Les villes de Nantes, Bordeaux, Nancy et Lyon accueilleront chacune un jury régional, composé de onze experts de la filière, de l'entrepreneuriat, de l'investissement. Une première sélection retiendra 24 projets, et les heureux préselectionnés auront cinq minutes au maximum pour convaincre leur jury. Les douze finalistes s'affronteront ensuite à Paris, au Grand Palais, à l'occasion du prochain Forum international de la construction bois, du 14 au 16 avril 2020. La récompense : visibilité, accompagnement et dotation de 25 000 euros. « Un formidable accélérateur pour la filière », selon Éric Toppan, secrétaire général de Forinvest, à l'initiative du concours. ◆

* Forinvest Business Angels : association française de forestiers investisseurs qui accompagnent et financent les entreprises de la filière forêt-bois.

** Les autres financements viennent du Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois (Codifab), du Crédit agricole et de Xylofutur. Avec la participation de France Bois Industries Entreprises (FBIE).

*** Processus créatif de production, développement et communication de nouvelles idées.

LES CONTRIBUTEURS :

Forinvest

- forinvest-ba.fr

École supérieure du bois

- esb-campus.fr

Xylofutur

- xylofutur.fr

Crédit agricole

- credit-agricole.fr

France Bois Forêt

- franceboisforet.fr

Codifab

- codifab.fr

Avec la participation
de **France Bois**

Industries Entreprises

- fbie.org

Pour en savoir plus :
concourslacanopee.fr

Construction bois : le vent en poupe !



► L'Onde à La Chapelle-d'Alagnon, dans le Cantal (15). Mention Ruralité et mention Bois français au Prix national de la construction bois 2019, catégorie Habiter une maison. Maîtrise d'œuvre : Arba.

Photo : P. Gourvennec/Aba

Cofinancée par France Bois Forêt (FBF) dans le cadre de l'Observatoire national de la construction bois, la cinquième enquête nationale sur ce secteur, basée sur les chiffres 2018, vient d'être publiée. Constats : des indicateurs à la hausse et de belles perspectives d'activités.

« Un constat indéniable : aujourd'hui, la construction bois en France est durablement installée et gagne des parts de marché. Ce n'est plus un épiphénomène ou une niche destinée à une clientèle choisie, elle est désormais une composante à part entière du secteur. Le bois est devenu un matériau qui fait structurellement partie du marché de la construction », indique Éric Toppan, coordinateur de

l'Observatoire économique de France Bois Forêt.

Lancée par France Bois Forêt et le Codifab*, cette cinquième enquête sur l'activité du secteur en 2018 a sollicité plus de 1 000 entreprises. Un travail réalisé par la Cellule économique de la construction de Bretagne, avec les interprofessions régionales de la filière réunies au sein de France Bois Régions (FBR), de l'Union des métiers du bois-Fédération française

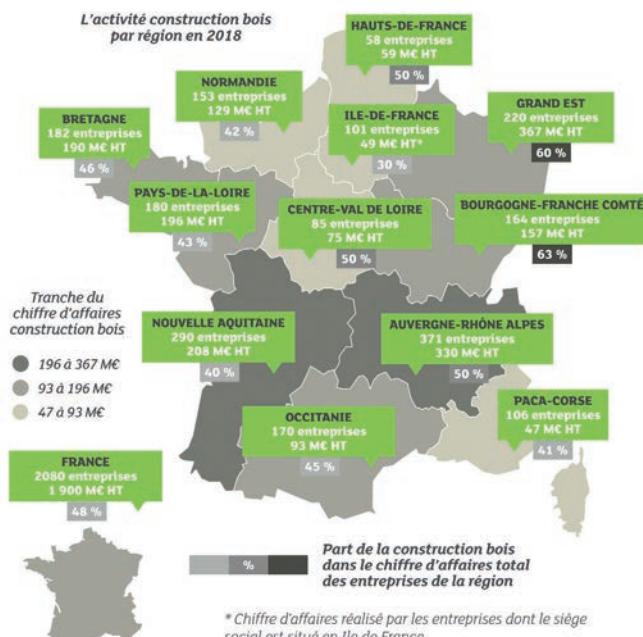
Pour en savoir plus :

- umb.ffbatiment.fr
- franceboisforet.fr
- franceboisregions.fr
- codifab.fr
- cellule-eco-bretagne.asso.fr
- afcobois.fr
- observatoire.franceboisforet.com

* Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois

du bâtiment (UMB-FFB) et d'Afcobois (Syndicat français de la construction bois, voir encadré).

Les exigences de la prochaine Réglementation environnementale 2020 (RE 2020) en faveur d'une construction plus respectueuse de l'environnement, moins énergivore, place le bois comme le plus efficace en la matière. Renouvelable, biosourcé, isolant naturel, il permet des chantiers propres, rapides, limités en nuisances grâce à la préfabrication, et limite les besoins énergétiques. Donneurs d'ordre, particuliers, entreprises optent de plus en plus pour ce matériau « vertueux ». Un choix motivé non seulement par la réglementation, le coût de fonctionnement annuel, mais aussi par la prise de conscience écologique. « *N'oublions pas que le bâtiment est parmi les premiers postes d'émission de carbone. L'impact du secteur sur le changement climatique est nettement moindre si l'on construit en bois, car c'est un matériau qui émet peu dans sa phase d'élaboration et le seul à stocker du carbone. C'est une pompe à carbone dans une logique de gestion forestière durable, ce dernier étant figé pour des décennies, voire des siècles* », souligne Éric Toppan. Les régions très dynamiques en construction bois restent le Grand Est et le Grand Ouest. Cela dit, celles qui sont en retard en matière de construction bois offrent, de fait, des perspectives de croissance très importantes : citons l'Île-de-France avec, entre autres, les immeubles bois du village des athlètes des Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Devant ces indicateurs à la hausse et la nécessité d'une industrialisation des process de fabrication, la filière se structure, les entreprises renforcent leurs spécificités en intégrant conception, fabrication et mise en œuvre, et investissent : l'unité de production de panneaux massifs CLT (*Cross Laminated Timber* ou lamellés-croisés) de Piveteaubois à Sainte-Florence, en Vendée, en est un bel exemple. ◆



Doc. : Observatoire économique FBF

Construction bois : des chiffres à la hausse

- Logements collectifs : + 19,4 %
 - Extensions et surélévations : + 9,1 %
 - Maison individuelle : + 20 % (secteur diffus) et + 49 % (secteur groupé)
 - Bâtiments tertiaires privés et publics : + 9,2 %
 - Bâtiments industriels et artisanaux construits en bois : + 31,5 %
- 31 % des entreprises prévoient des investissements en 2019, et 52 % d'embaucher (68 % pour celles de plus de 20 salariés).

Afcobois en quelques mots

Syndicat français de la construction bois, Afcobois est exclusivement dédié aux entreprises de construction bois. Sa mission : assurer la promotion et le développement de constructions bois de qualité, dans le respect de l'environnement et du développement durable. Il accompagne ses adhérents dans les domaines techniques, juridiques et commerciaux, les aide à développer leur activité sur les marchés traditionnels de la construction bois, ainsi qu'à conquérir de nouveaux marchés ou segments de marchés. Il a notamment participé à la réalisation de cette enquête. Son secrétaire général est Loïc de Saint-Quentin.

Rémunérer le carbone forestier par le marché volontaire

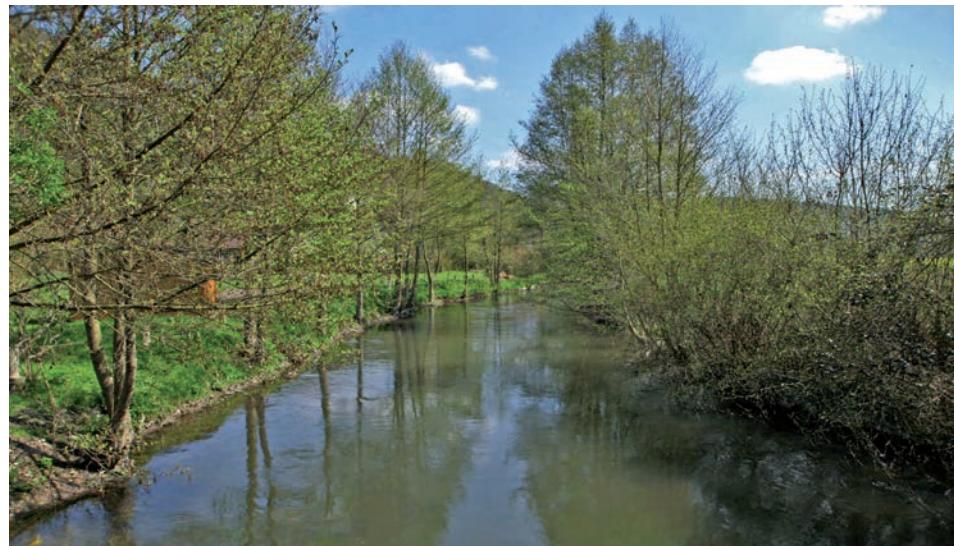


Photo : FBR/FBF/Plan Rapproché

► La valorisation des fonctions environnementales de la forêt, notamment en terme de lutte contre le changement climatique, et la réduction de la quantité de carbone dans l'atmosphère sont des enjeux capitaux.

Pour en savoir plus :

- financementsinnovants@fransylva.fr
- foretpriveefrancaise.com
- cnpf.fr
- fransylva.fr
- i4ce.org
- forestiere-cdc.fr
- onf.fr
- franceboisforet.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 19RD992
Budget FBF : 70k€

Dans le cadre du Label Bas Carbone, entreprises privées et collectivités, soucieuses de réduire leur impact environnemental, pourront financer des sylvicultures favorisant la séquestration du carbone et évitant les émissions de CO₂. Soutenu financièrement par France Bois Forêt, ce programme de rémunération du carbone forestier par le marché volontaire entre en phase opérationnelle. Décryptage.

« Il faut situer le contexte. On parle de valorisation des fonctions environnementales de la forêt, notamment en terme de lutte contre le changement climatique. Réduire la quantité de carbone dans l'atmosphère est un enjeu capital. Aujourd'hui, la prise de conscience a eu lieu, et un certain nombre d'actions ont été engagées. Le ministère de la Transition écologique et solidaire a annoncé, en avril 2019, la mise en place du Label Bas Carbone – résultat de dix années de travail des organismes forestiers au

sein du Club Carbone-Forêt-Bois (voir encadré) animé par I4CE (Association de recherche et d'action contre le changement climatique de la Caisse des dépôts, voir encadré). La difficulté était de s'assurer que les contraintes liées aux conventions internationales puissent s'appliquer concrètement en forêt avec un réel impact », explique Éric Toppan, adjoint au directeur de Fransylva (Fédération des forestiers privés de France), copilote du dispositif avec le Centre national de la propriété forestière (CNPF) et I4CE.

Ce dispositif vient dans la continuité du programme Carbofop* soutenu par France Bois Forêt, entre 2012 et 2015. « *Lequel a permis de faire émerger ce marché* », ajoute Éric Toppan. En outre, il s'appuie sur les trois méthodologies forestières développées par le CNPF dans le cadre du projet Vocal (*Voluntary Carbon Label*, ou Certification carbone volontaire) : boisement ; reconstitution des peuplements forestiers dégradés ; conversion de taillis en futaies sur souche.

Favoriser un engagement volontaire

Aujourd'hui, l'objectif est de rendre ce programme rapidement opérationnel, là encore, avec le soutien de FBF, en permettant aux propriétaires forestiers de s'engager volontairement dans des travaux à même de séquestrer du carbone. Le CNPF, principal concepteur de ce programme, a développé des modèles pour calculer cette séquestration sur les trente ans du projet. « *C'est un outil assez puissant conçu à partir des connaissances scientifiques sur les itinéraires sylvicoles, c'est-à-dire la croissance des arbres en fonction du contexte, du climat, de la station et autres paramètres.* » Le résultat en tonne de carbone obtenu est minoré en fonction d'un certain nombre de facteurs de risque et de problématiques (tempêtes, destruction par le gibier...). « *Prédire l'avenir sur trente ans n'est pas simple, d'où cette prudence : il s'agit d'éviter de vendre des tonnes qui ne seraient pas réellement séquestrées dans le futur.* » Le propriétaire, candidat volontaire, une fois son projet conçu, peut déposer un dossier pour en demander la labellisation, lequel sera étudié par le ministère de l'Environnement. Sa demande validée, il peut ensuite



Photo : Fibra

▲ Rendre le programme Label Bas Carbone rapidement opérationnel, c'est entre autre, avec le soutien de FBF, permettre aux propriétaires forestiers de s'engager volontairement dans des travaux à même de séquestrer du carbone.



Photo : Atlanbois

▲ La mise en place du Label Bas Carbone vient dans la continuité du programme Carbofop* soutenu par FBF entre 2012 et 2015 : boisement ; reconstitution des peuplements forestiers dégradés ; conversion de taillis en futaies sur souche. En photo : plantation de conifères.

I4CE en quelques mots

Fondé en 2015 par la Caisse des dépôts et l'Agence française de développement, *Institute for Climate Economics* (I4CE), partenaire de France Bois Forêt, regroupe des experts qui fournissent aux décideurs publics et privés une expertise sur les questions économiques et financières liées à la transition énergétique et écologique.

* Programme d'expertise sur la séquestration de carbone par les forêts, mené par Fransylva (Forestiers privés de France), CNPF-IDF (Institut pour le développement forestier du Centre national de la propriété forestière) et l'ONF (Office national des forêts).



▲ Forêt française de pins sylvestres.

Le Club Carbone-Forêt-Bois

Sa mission : analyser et utiliser les incitations économiques et politiques existantes pour développer le rôle d'atténuation de la filière forêt-bois ; contribuer au développement commun d'outils économiques de valorisation du carbone là où ils font défaut.

Membres fondateurs : I4CE (*Institute for Climate Economics*), ONF (Office national des forêts, onf.fr), Forêt privée française, Société forestière, Assfor (Association française des sociétés financières-formations, assfor.fr).

prévendre aux entreprises intéressées les tonnes de carbone labellisées. À noter, ce marché étant non réglementé, le prix de la tonne de carbone sera défini en fonction du projet. Sur le marché coté du carbone, la base Euronext (principale place boursière de la zone euro), la cotation est réévaluée quotidiennement. Celle-ci, très basse il y a quatre ou cinq ans, a, enjeux climatiques obligent, significativement augmenté (25 euros la tonne). « Pour exemple, un projet de boisement sur une terre nue qui part de zéro et arrive au bout de trente ans à 100-150m³ de bois, soit autant en tonnes de CO₂, représente, vu la cotation actuelle, un financement potentiel de l'ordre de 2500 euros. » Financement que le propriétaire reçoit en début du projet, ce qui va couvrir une bonne partie de l'investissement initial. « Il y a une fonction incitative, d'autant qu'il n'existe pratiquement plus d'aides publiques. Le propriétaire forestier souhaitant réinvestir en forêt est un peu seul, qui plus est dans un contexte incertain en raison des aléas climatiques, des maladies**, etc. » En outre, « le retour sur investissement ne se fera pas de son vivant : la forêt, c'est un demi-siècle, un siècle, et même bien plus ! Ainsi, la vente anticipée de ce carbone provenant de forêts labellisées est une opportunité pour les forestiers et l'ensemble de la filière ». Un programme d'autant plus important que la baisse des renouvellements depuis vingt ans est préoccupante : 75 millions de plants, dont 45 millions pour le reboisement de la forêt des Landes après la tempête de 2009, contre 120 millions à la fin des années 90, soit quatre fois moins hors reconstitution...

Sensibilisation et appropriation du label
Les premiers projets bas carbone viennent d'être déposés : « Ce marché

**Voir dossier Reboisement page 18 à 22



Photo FBR/FBF/Plan Rapproché
Photo Roxanne Asselin/Atlanbois



Label Bas Carbone en est aux prémices. » Soutenu activement par France Bois Forêt, le programme est copiloté par Fransylva, le CNPF et I4CE. Pour le promouvoir et le déployer concrètement sur les territoires, les gestionnaires forestiers doivent être nécessairement associés de manière étroite : coopératives, experts, gestionnaires forestiers professionnels.

« En parallèle, des entreprises, conscientes de l'impact de leurs activités, nous sollicitent de plus en plus fréquemment pour compenser leurs émissions. Des entreprises extérieures à la filière, comme Air France qui a annoncé récemment qu'elle compensera les émissions de carbone de tous ses vols intérieurs (500 par jour) à compter du 1^{er} janvier 2020... en finançant des plantations d'arbres. » Environ 3 à 4 millions de plants proviennent du financement volontaire, à travers différents dispositifs, tel Plantons pour l'avenir** et d'autres. « Chez Fransylva, nous avons à cœur de promouvoir ces dispositifs et renseignons sur ces partenariats avec une adresse mail dédiée :

financementsinnovants@fransylva.fr. Elle permet de mettre en relation les intéressés avec des financements volontaires. Ce n'est pas du business, c'est de l'intermédiation ! Pour que les forestiers, au sens familial du terme, puissent candidater à un soutien financier. »

Pour un déploiement réussi du Label Bas Carbone, tout un panel d'actions est prévu en 2020 : finalisation des outils et appropriation du label ; supports de communication, vulgarisation du label, diffusion auprès des porteurs de projets, des gestionnaires, des financeurs ; formation (plaquettes, site Internet, documents techniques) ; suivi des projets... « Pour que le projet ait un sens dans la durée, un professionnel de la forêt doit accompagner le particulier. D'où une première série de réunions de sensibilisation ; d'autres sont prévues pour les former au cahier des charges, aux outils de pilotage... Il faut faire connaître le label pour que les forestiers puissent se l'approprier et que celui-ci puisse remplir sa fonction de financement de projets de reboisements forestiers », conclut Éric Toppan. ◆

▲ La forêt, c'est un demi-siècle, un siècle, et même bien plus ! La vente anticipée du carbone provenant de forêts labellisées est donc une opportunité pour l'ensemble de la filière. Forêt de feuillus à Nuillé, dans le Maine-et-Loire (49).

► Reconstituer les peuplements forestiers dégradés : l'une des trois méthodologies forestières préconisées par le projet de Certification carbone volontaire du Centre national de la propriété forestière – CNPF (cf. p. 35).

La forêt des Volcans de Martinique : première Forêt d'Exception d'outre-mer



Photo : Housset, 2007

▲ Fromager se détachant de la canopée sur la montagne Pelée.

► Jardin de Balata, près de Fort-de-France.

Pour en savoir plus :

- onf.fr
- collectivitedemartinique.mq
- martinique.developpement-durable.gouv.fr
- daaf.martinique.agriculture.gouv.fr
- parcs-naturels-regionaux.fr
- capnordmartinique.fr
- univ-ag.fr

*Le CNO, composé d'experts qualifiés en aménagement du territoire, environnement, culture et tourisme, et de représentants des ministères de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Transition écologique et solidaire, étudie et valide les dossiers de candidature à Forêt d'Exception. L'ONF est consulté, mais n'a pas de pouvoir décisionnel sur les candidatures.

** 32 partenaires, dont la Collectivité territoriale de Martinique (CTM), Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Martinique (Deal), l'Office national des forêts (ONF), la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf) de la Martinique, le Parc naturel régional de Martinique, Cap Nord (communauté d'agglomération du Pays Nord Martinique), 19 communes...



Photo : Luc de Revel

Le patrimoine forestier des Volcans de Martinique reconnu Forêt d'Exception par le Comité national d'orientation (CNO)*.

Un label essentiel pour une gestion durable qui concilie préservation de la biodiversité, développement touristique, économique et mise en valeur du site naturel.

Dessinant le paysage au nord, les Volcans de Martinique comprennent la forêt de la montagne Pelée (1397m d'altitude), classée à 90% « espace remarquable », et celle des pitons du Carbet (1197m d'altitude), constitué de dômes et de coulées épaisses de laves datant de 350000 ans. Ce dernier procure à lui seul 70% des ressources en eau potable de l'île. Ces deux massifs forestiers couvrent une surface de plus de 9300 hectares (5,6% de l'île, 58% de la surface de ses forêts publiques). En juillet dernier, ce site a reçu le label Forêt d'Exception, faisant de lui l'emblème de la forêt tropicale humide en France et la treizième forêt labellisée en France – quatre

sont encore en attente. Et, surtout, elle est la première forêt d'outre-mer à intégrer la démarche. Il aura fallu sept ans pour que cette labellisation devienne réalité.

19 actions sur 5 ans

À travers ce label, l'ONF, qui mène, depuis 2008, une politique de développement durable, distingue l'excellence de la gestion des forêts reconnues pour leur patrimoine unique en termes d'histoire, de paysages, de biodiversité ou de bois de grande valeur. Les 32 partenaires** qui composent le comité de pilotage s'engagent, par ailleurs, à mettre en œuvre 19 actions sur cinq ans avec quatre orientations stratégiques :

giques : structuration de l'offre accueil du public ; promotion de l'identité du massif forestier ; développement du lien avec le territoire, par exemple, avec l'agroforesterie (culture du café, du cacao, de la vanille sous couvert végétal), valorisation des patrimoines forestiers (biodiversité et culture).

« Ce label reconnaît également l'excellence de la gouvernance partagée. Son intérêt est d'avoir mis autour de la table tous les partenaires du territoire forestier, nombreux ici. Tous se sont engagés », souligne Hélène Legendre, cheffe du projet Forêt d'Exception à l'ONF.

Un outil, de fait, précieux pour valoriser le nord de la Martinique, très forestier, et mettre en relief la richesse de sa faune et de sa flore : l'île dénombre notamment 40 espèces animales et végétales endémiques qu'il convient de protéger, et abrite 400 espèces de feuillus.

Diversifier les peuplements forestiers

Entre autres essences cultivées, on trouve le gommier blanc, le magnolia, le bois-rivière, le bois-côte, le mahot bleu, la fougère arborescente, le châtaignier grandes feuilles, le fromager. Ou encore l'acajou du Honduras, appelé localement le mahogany grandes feuilles, introduit à la fin du 18^e siècle et utilisé dès 1903 pour remédier au fort déboisement datant de la colonisation. « *Une essence de qualité qui a l'avantage d'une croissance rapide et d'une bonne acclimatation en Martinique, d'où sa grande valeur pour l'exploitation. Depuis quelques années, elle est associée à d'autres arbres, l'une des actions du label visant à diversifier les peuplements forestiers* », précise Hélène Legendre.

L'exploitation forestière est dédiée au local : 65% de la ressource est utilisée en bois d'œuvre, les 35% restants en bois-énergie pour alimenter une usine biomasse. « *La filière bois reste très fragile en Martinique car nous avons une petite production et très peu de scieries. Mais plusieurs programmes sont lancés pour la redynamiser.* » ◆



▲ Le mahogany grandes feuilles, l'essence phare de la sylviculture martiniquaise par la qualité de son bois et sa croissance rapide. Ici, une opération de martelage.



▲ Étant donné la nature des sols et les fortes pentes, l'exploitation est toujours traditionnelle, dite « à l'alaskane » : les planches sont débitées sur le lieu d'abattage.

Quelques chiffres :

- Superficie forestière : 48 000 ha
- Forêt privée : 32 000 ha
- Forêt publique : 16 000 ha
- Taux de boisement : 43 %
- Espaces boisés classés (EBC) : 26 300 ha
- Récolte annuelle : 3 000 m³ de grumes de bois d'œuvre issus des plantations de mahogany, dont 2 500 m³ issus des forêts publiques (15 à 20 ha exploités par an).

Source : Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Martinique (juin 2016)

Notre-Dame de Paris : des pièces de charpente quasi grandeur nature

► Ci-contre et en page suivante en haut : réalisation d'une « section » de la charpente de Notre-Dame de Paris par les Compagnons du Devoir et du Tour de France. En chêne français, cette section sera composée de deux fermes et huit chevrons, espacées d'environ 3,50 m. Mesurant chacune 10,70 m de largeur et 7,50 m de hauteur, elles sont reproduites à 75 % de la taille réelle des éléments qui constituaient la fameuse « forêt » de la cathédrale.



Photo : Philippe Dupuy

Suite au dramatique incendie de Notre-Dame de Paris, la filière forêt-bois et les Compagnons du Devoir ont décidé de travailler ensemble à la construction de pièces de charpente appelées « fermes » afin de valoriser le savoir-faire français.

Bien décidée à participer à la reconstruction de Notre-Dame de Paris, l'Interprofession nationale France Bois Forêt (FBF) est sur tous les fronts. Dans cette dynamique, elle a invité les Compagnons du Devoir sur son espace filière au Salon des maires et des collectivités locales (pavillon 3, stand J82), du 19 au 21 novembre prochain, porte de Versailles, à Paris. Il était en effet bien légitime que FBF fasse appel à l'excellence des Compagnons du Devoir et contribue aux enjeux liés au numérique et à la transition énergétique. Collaborer avec les

Compagnons, c'est adhérer à des valeurs et appréhender le monde avec un regard créatif et des professionnels passionnés. L'objet de cette collaboration ? Montrer à quoi ressemble une ferme (structure triangulée porteuse), élément de charpente et d'architecture important pour la cathédrale, et sensibiliser aux atouts de la forêt et du bois dans la restauration du patrimoine. « Pour l'Interprofession, c'est l'opportunité de mettre en avant le bois français. Et pour nous, une superbe vitrine qui nous donne l'occasion de mettre en

Pour en savoir plus :

- compagnons-du-devoir.com
- salondesmaires.com
- timbershow.com
- franceboisforet.fr

avant notre savoir-faire patrimonial », confirme Jérôme Carraz, responsable de l’Institut de la charpente et construction bois chez les Compagnons du Devoir.

France Bois Forêt et les Compagnons comptent d’ailleurs présenter deux fermes lors de ce salon. « Elles seront debout, côte à côte, précise Jérôme Carraz. Les fermes, à l’origine, devaient être exposées à l’échelle 1, environ 10,50m de hauteur. Mais trop hautes pour le plafond du salon, elles seront présentées à 75% de leur taille réelle, c’est-à-dire environ 7,50m de hauteur et 10,70m de largeur. » Il s’agit là d’une présentation pédagogique qui réunit la technologie Bim (*Building Information Modeling*, ou modélisation des données du bâtiment) et le savoir-faire traditionnel.

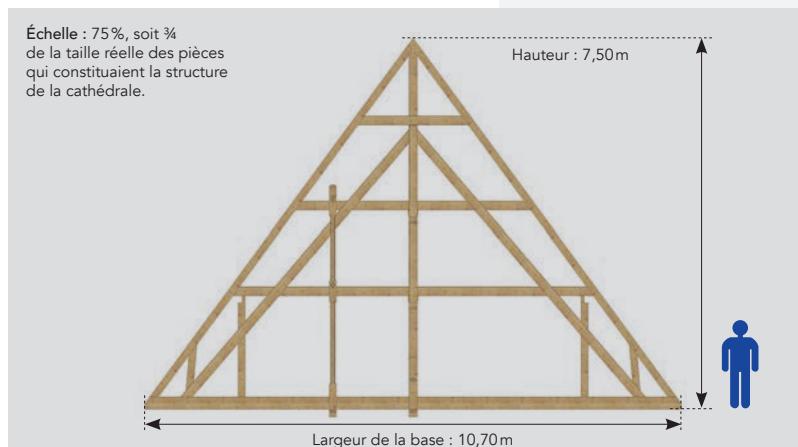
Susciter des vocations

Sur leur lancée, les Compagnons du Devoir sont en pourparlers avec la Région Île-de-France pour que les fermes soient mises en place sur le parvis de la préfecture de Seine-Saint-Denis, afin que les écoles puissent venir les admirer. Avec l’idée d’attirer les jeunes et de faire naître des vocations pour le métier de charpentier.

Toujours dans l’optique de valoriser le savoir-faire français, France Bois Forêt a sollicité les Compagnons pour qu’ils exposent leurs ouvrages également lors du Forum International Bois Construction (FIBC), à Paris, au Grand Palais, du 14 au 16 avril 2020, ainsi qu’au Carrefour international du bois à Nantes (parc des Expositions La Beaujoire), du 27 au 29 mai 2020, à l’occasion de leur congrès annuel. « On montrerait une travée complète de deux fermes et au moins cinq chevrons formant ferme, une technique médiévale de charpente, cela en intégrant d’autres CFA (Centre de formation d’apprentis, NDLR) et apprentis pour la réalisation », imagine Jérôme Carraz. Pour l’instant, nos projets suivent leur chemin... ◆



Photo : Philippe Dupuy



Doc. : Cadwork

▲ Plans de face de la ferme n° 7 de la cathédrale Notre-Dame de Paris, dessinés par Arthur Cordelier, Compagnon charpentier, avec le logiciel Cadwork, à la demande de Rémi Fromont, Architecte en chef des Monuments historiques (ACMH).



Doc. : France Bois Forêt

▲ Vue en 3D de l’espace France Bois Forêt au Salon des maires et des collectivités locales, du 19 au 21 novembre prochain, porte de Versailles à Paris.

Cities to Be : le bois au diapason de la construction durable

Image de synthèse du village des athlètes des Jeux olympiques et paralympiques 2024 à Paris.



Doc. : Dominique Perrault Architecture

Réalisation des vidéos :

Plan Rapproché

• plan-rapproche.com

Journaliste plateau

Stéphane Miget

Pour en savoir plus :

• karibati.fr

• produitbiosource.fr

• franceboisforet.fr

¹ Alliance HQE-GBC : membre français du World Green Building Council (World GBC), association mondiale regroupant des professionnels engagés dans la construction durable dans plus de 74 pays.

² Novabuild, cluster du BTP : centre de ressources de la construction durable des Pays de la Loire.

³ La société coopérative et participative Karibati a créé le label Produit Biosource pour garantir la teneur minimale de biomasse des produits de construction et leur provenance.

⁴ Concept défini dans *Manifeste pour une frugalité heureuse et créative*, rédigé par Alain Bornarel (ingénieur), Dominique Gauzin-Müller (architecte) et Philippe Madec (architecte et urbaniste).

⁵ Qui aime le vivant et, par extension, tout ce qui se rapporte à la nature.

Lors du 8^e congrès international du bâtiment durable Cities to Be, à Angers, les 12 et 13 septembre derniers, la construction bois avait naturellement toute sa place. La filière forêt-bois n'a d'ailleurs pas manqué le rendez-vous, notamment sur le plateau Bati-Journal TV soutenu par France Bois Forêt.

Au programme du salon Cities to Be 2019 : transformer le bâtiment en érigeant des villes plus durables. Coorganisé par l'Alliance HQE-GBC¹ et le cluster Novabuild², le Congrès international du bâtiment durable a réuni à Angers, à la mi-septembre, tous les professionnels de la construction. Partenaire de l'événement, Bati-Journal TV, organisé par Éditions des Halles avec le soutien de France Bois Forêt, a réalisé un cycle d'interviews et de débats filmés par Plan Rapproché et animés par Stéphane Miget, rédacteur en chef des magazines professionnels *Planète Bâtiment* et *5façades*. Trois émissions notamment ont mis à l'honneur le bois français, ses qualités

environnementales et constructives. En effet, alors que l'Accord de Paris sur le climat fixe un seuil de réchauffement climatique de +1,5°C à ne pas dépasser, le bâtiment, gros émetteur de CO₂, a un rôle central à jouer. Et entre autres atouts du bois que les intervenants n'ont pas manqué de rappeler sur le plateau : son caractère renouvelable et sa capacité de stockage du carbone. Autres arguments de poids dans les modèles de calcul de la future réglementation environnementale 2020 (RE 2020) : sa parfaite adaptation à la construction hors site (préfabrication), la réalisation de bâtiments réversibles, ou encore son réemploi ou recyclage après déconstruction...

Vers une construction décarbonée

La première émission, « Bois et matériaux biosourcés », a également mis en évidence la totale adéquation des solutions techniques bois avec l'utilisation des biosourcés³, tels que paille, isolant fibre de bois, chanvre, lin, etc., et que les constructions privilégiant cette démarche de mixité renforcent le cycle environnemental vertueux. D'où l'intérêt d'aider à la constitution d'une véritable filière biosourcée où le bois trouve naturellement sa place.

Le bois peut être aussi l'allié d'une « frugalité heureuse »⁴. Cette démarche architecturale consiste à limiter l'empreinte carbone des bâtiments sans réduire le confort des occupants et en favorisant la réversibilité et le démontage. « L'idée est d'investir un maximum d'intelligence dans les projets, pour réduire au minimum le recours à des ressources non renouvelables », résumait Franck Dibon, architecte associé, Atelier d'Architecture Ramdam, lors de l'émission justement intitulée « Frugalité heureuse avec le bois ». Et frugalité ne rime pas avec austérité. C'est là qu'intervient la dimension biophilique⁵ du bois, comme le rappelait Marie Périn, architecte associée, Tica Architectes et Urbanistes, en référence à une conception qui favorise une reconnexion avec la nature en intégrant à l'habitat des éléments naturels.

Lors d'une troisième émission, « Prescrire le bois à l'échelle d'une métropole », Gérard Nussmann, adjoint à l'urbanisme et à l'environnement à la mairie de Beaucouzé (49), a présenté le projet d'écoquartier des Échats. Plus de 50 % des logements y sont construits en bois. Soit la démonstration qu'en plus de casser la minéralité des villes modernes, le matériau s'utilise désormais à grande échelle et favorise l'avènement d'un urbanisme décarboné. Sans oublier les 35 000 arbres plantés pour la création d'une forêt ! ◆

TROIS ÉMISSIONS SPÉCIALES BOIS SUR LE SALON CITIES TO BE



Émission « Bois et matériaux biosourcés »

EXTRAIT « Notre démarche environnementale intègre les filières locales pour connaître les matériaux à disposition. »

Les invités : Céline Lemasson, chargée de mission Filières vertes et Matériaux biosourcés, DREAL Pays de la Loire ; François-Xavier Vandeville, président Collectif Paille Armorican ; Anaïg Lebeau (*en photo*), chargée d'opération Direction Patrimoine Immobilier, Région Pays de la Loire.



Émission « Prescrire le bois à l'échelle d'une métropole »

EXTRAIT « Les écosystèmes comme Nantes Métropole sont très favorables au bois, lequel change d'échelle. Ce qui se traduit par des opérations très innovantes. »

Les invités : Maxime Baudrand (*en photo*), prescripteur bois, Atlambois ; Gérard Nussmann, adjoint à l'urbanisme et à l'environnement, Mairie de Beaucouzé (49).



Émission « Frugalité heureuse avec le bois »

EXTRAIT « Le bois est un piège à carbone, une ressource renouvelable, recyclable, voire circulaire, une technicité avérée, un confort et un bien-être indéniables ! »

Les invités : Christophe Genty (*en photo*), architecte, Scheubel + Genty ; Marie Périn, architecte, Tica Architectes et Urbanistes (*en photo*) ; Franck Dibon, architecte, Atelier d'Architecture Ramdam.



Scannez le flashcode pour accéder à ces vidéos

- « Bois et matériaux biosourcés »
- « Prescrire le bois à l'échelle d'une métropole »
- « Frugalité heureuse avec le bois »



►► L'équipe des lauréats, de gauche à droite : Khalil Babkrahi et Loup Talon (École supérieure du bois), Émeline Rouxel et Anaïs Brune (École de design Nantes Atlantique).

► Maquette du projet « Couteau suisse », grand gagnant du concours.

Naissance d'un plateau TV en bois français



Photo : Bernard Lechevalier

Bati-Journal TV renouvelle le mobilier de son plateau télé et a organisé, avec le soutien de l'Interprofession nationale France Bois Forêt, un concours associant design et technique. Des étudiants de l'École supérieure du bois et de l'École de design Nantes Atlantique ont relevé le défi.

Direction le campus de l'École supérieure du bois (ESB) en juin dernier ! Au sein de l'ancien CDI transformé en salle de créativité, nous découvrons les étudiants et un univers de travail tourné vers l'innovation. Quel projet nous amène dans ces lieux ?

Scénario

Carrefour international du bois à Nantes, en 2018, sur le plateau de bati-journal.tv, après un débat sur le design et le travail collaboratif, une idée fuse alors : utiliser notre média pour donner corps à un nouveau plateau TV selon ces thèmes. Restait à mettre sur pied le scénario et à distribuer les rôles. L'organisation d'un concours s'impose naturellement. **Objectif** : concevoir sur un mode collaboratif l'aménagement d'un plateau temporaire en bois français, esthétique et design. **Les défis** : l'accueil qualitatif de six invités et d'un présentateur ; les prises vidéo et son ; un agencement démontable, transportable et stockable.

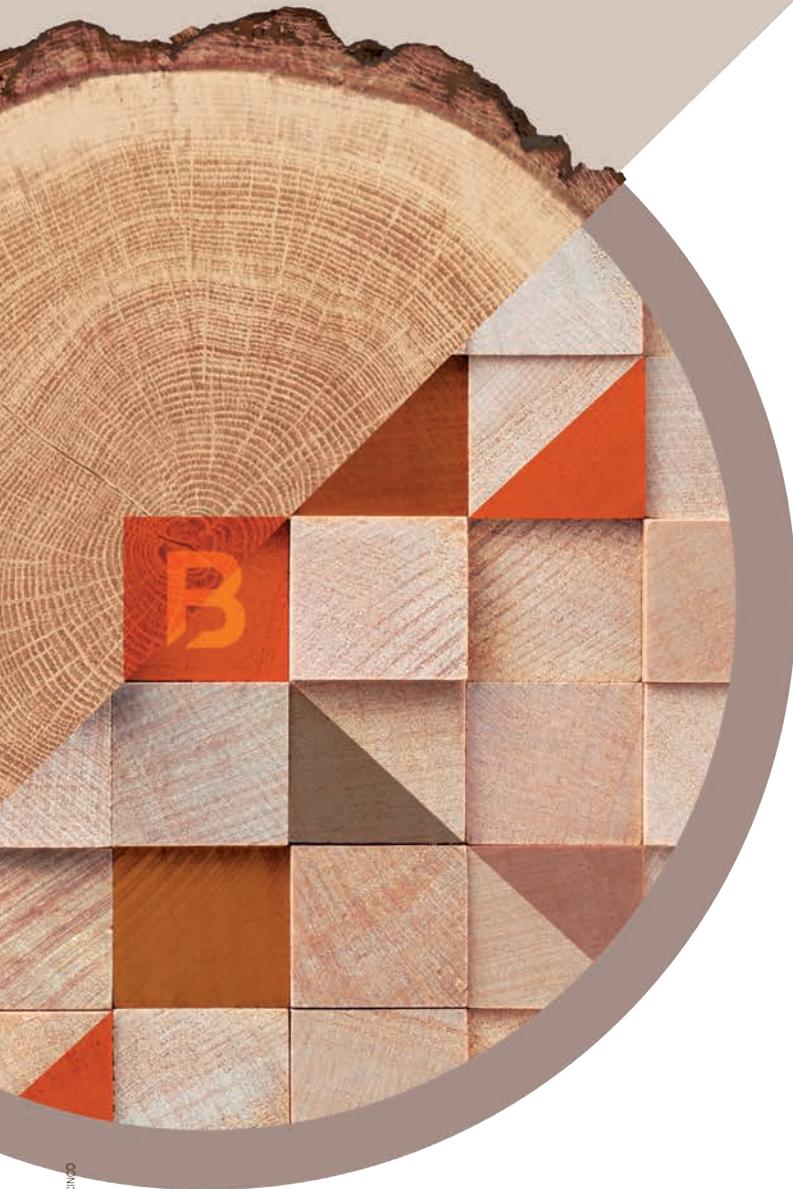
Casting et... « moteur ! »

Les équipes de Plan Rapproché et des Éditions des Halles – producteurs des plateaux bati-journal.tv – ont défini leurs priorités. Cécile Touret de « MyWoodenlife », en cheffe d'orchestre, a coordonné les actions de chacun, rédigé le cahier des charges final et établi les contacts avec les écoles. Avec Marie-Agnès Revert, de l'École de design Nantes Atlantique, et Philippe Blanchard, de l'École supérieure du bois, elle a construit le processus de travail. Quatre équipes pluridisciplinaires de deux étudiants de l'ESB et de deux étudiants de l'École de Design Nantes Atlantique ont été formées. Romain Brisse, professionnel, chef décorateur scénographe ayant longtemps travaillé pour *Les Guignols de l'info*, a assuré le suivi des étudiants.

Les maquettes présentées le 20 juin dernier par les participants ont révélé une grande créativité, des propositions originales et réalistes. Après l'audition des équipes, le jury a délibéré et retenu le projet « Couteau suisse » (*voir photo ci-dessus*). Il sera inauguré lors du salon Batimat, début novembre 2019, à Paris Nord Villepinte. À suivre. ♦

EUROBOIS

LE SALON DU BOIS, DES TECHNIQUES
DE TRANSFORMATION ET DE L'AGENCEMENT



ESPACE MIS À DISPOSITION
GRACIEUSEMENT DANS
LE CADRE DU PARTENARIAT
AVEC FRANCE BOIS FORÊT

▼
4-7 FÉVRIER
2020

EUREXPO LYON
FRANCE

✓ LE RENDEZ-VOUS DES ACTEURS DE LA FILIÈRE BOIS EN FRANCE ✓

- 1^{ère} transformation
- 2^{ème} transformation
- Fournitures pour l'industrie du meuble et de l'agencement
- Traitement et finitions
- Robotique et automatisation
- Matériau bois
- Outilage...

400

exposants et marques

+20

conférences sur le plateau TV

1

espace emploi-formation

➤

Démonstrations en live

HOTLINE VISITEURS :

+33 0(4) 78 176 216 - hotlinevisiteurs@gl-events.com

Demandez
votre badge d'accès
gratuit sur
www.eurobois.net
à partir du 12 novembre 2019
avec le code **PMTSP**

ESPACE MIS À DISPOSITION
GRACIEUSEMENT DANS
LE CADRE DU PARTENARIAT
AVEC FRANCE BOIS FORÊT

CARREFOUR INTERNATIONAL DU **BOIS**

WWW.TIMBERSHOW.COM

27 | 28 | 29 MAI
2020 NANTES
FRANCE

AU CŒUR DES MARCHÉS

WWW.TIMBERSHOW.COM



Une organisation :

Atlanbois
le bois à sa source

NANTES
SAINT-NAZAIRE
PORT

Avec le soutien de :



Le texte complet de l'accord interprofessionnel 2017-2019, ainsi que son arrêté d'extension sont disponibles et téléchargeables sur le site franceboisforet.fr, rubrique CVO/infos juridiques.

Jean Loeper,
Responsable de la CVO
France Bois Forêt - Service gestion CVO
CS 20011 - 59895 Lille Cedex 9
Tél. : 03 28 38 52 43
franceboisforet.fr



CONTRÔLES CVO : APPLICATIONS ET CONSÉQUENCES

La CVO est régie par les dispositions figurant notamment aux articles L.632-1 à L.632-6, D.632-7 et D.632-8 du Code rural et de la pêche maritime.

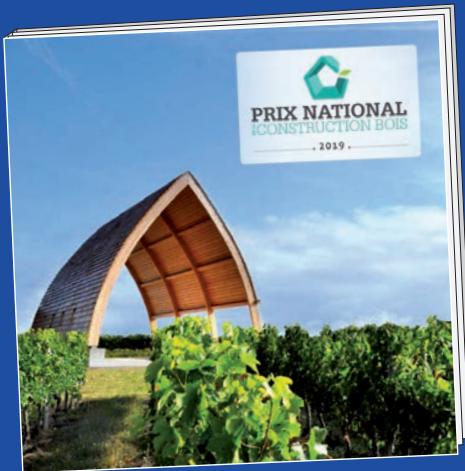
- Il est prévu, à l'article 6 de l'Accord interprofessionnel relatif au financement des actions de FRANCE BOIS FORÊT pour la période 2017-2019, étendu par Arrêté ministériel du 20 décembre 2016, la possibilité pour celle-ci, de procéder à des contrôles documentaires auprès des contributeurs de la CVO, sur les bases comptables ayant permis de déterminer le montant de celle-ci.

« Afin de contrôler l'application du présent accord, FRANCE BOIS FORÊT peut, par l'intermédiaire d'agents qu'elle aura mandatés, demander à tout contributeur de présenter tous documents, notamment comptables, nécessaires au calcul des contributions dues, ainsi que toute attestation de son commissaire aux comptes ou son expert-comptable agréé certifiant l'assiette de calcul et la contribution déclarée. »

- Ces vérifications sont engagées auprès des contributeurs dans une démarche pédagogique et confidentielle.
- Elles doivent permettre de clarifier pour l'avenir, auprès des contributeurs concernés, les bases exactes de déclaration et de calcul des CVO.
- Les informations transmises sont considérées par FBF comme confidentielles et ne sont pas communiquées en dehors du service interne, dédié à ce contrôle documentaire.

Dans l'hypothèse où cette vérification fait apparaître de manière significative une assiette de déclaration erronée, FBF procédera soit au remboursement du trop versé, soit fera une demande de régularisation auprès du contributeur concerné.

- L'absence de transmission des justificatifs, dans le cadre de ce contrôle documentaire, entraînerait à l'encontre des personnes concernées, la mise en place de procédures de recouvrement précontentieuses et judiciaires, jusqu'à régularisation de leur situation.
- Le mode de recouvrement des CVO, tout comme l'utilisation des ressources qui en sont issues, sont strictement encadrés et contrôlés. Les comptes de FRANCE BOIS FORÊT sont présentés lors de son assemblée générale, ils sont systématiquement vérifiés par des commissaires aux comptes et soumis au contrôle de l'État et en particulier le CGEFI (ministère des Finances). Tous les comptes sont publiés au *Journal Officiel*.



Chaque année,
les **Prix nationaux de la
construction bois** distinguent
des chantiers bois d'exception.

52 pages



Une sélection de chantiers en bois de France
dans les **numéros spéciaux 2019 et 2020**
de *La lettre B* à télécharger sur franceboisforet.fr
ou en nous écrivant à l'adresse suivante pour les recevoir :
France Bois Forêt, La lettre B, 120 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris

Feuillus ou Résineux, les solutions bois !
Le bois français, l'allié de tous vos projets !